

LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

Organe Officiel de toutes les Fédérations et des principales Sociétés Sportives

DE LYON ET DU SUD-EST

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENTS

Rhône et Dépts limitrophes, un an.. 6 fr.
A autres départements, un an..... 6 50
Etranger, un an..... 8 fr.
Chaque demande de changement d'adresse
50 centimes en plus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

63, rue de l'Hôtel-de-Ville, 63

LYON

Les Annonces sont reçues :

A LYON :

AU BUREAU DU JOURNAL

A VIENNE :

A notre Bureau, 8, place du Palais

LE PÈRE DIDON

Le Père Didon, prier des dominicains d'Arcueil est mort. Il est mort à Toulouse, subitement, frappé d'une embolie au moment même où il portait si gaillardement ses soixante ans. La disparition inattendue du célèbre dominicain est une perte pour les lettres, pour la chaire, pour l'enseignement et pour le pays. Elle est aussi une perte irréparable pour la cause de l'éducation physique, qui doit la plus grande partie de sa prospérité actuelle à celui que la mort vient d'anéantir. Il m'appartient à moi, qui eus l'honneur d'être compté comme un ami par celui qui vient de mourir, de retracer le rôle qu'a joué le Père Didon dans le mouvement de régénérescence physique, celui de l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques.

C'est en 1889 que le hasard des sports me fit connaître le Père Didon. J'étais alors au lycée Lakanal, situé, comme l'on sait, à Bourg-la-Reine, président de la première association d'exercices physiques créée dans les lycées de l'Etat, et qui eut son heure de gloire sous le titre de Sport Athlétique du Lycée Lakanal. En ce temps, l'administration encourageait les jeux en plein air ; c'était le bel enthousiasme des néophytes et nous nous grisions, nous les jeunes, de cette vie active faite de liberté et de mouvement qui donnait satisfaction à ce besoin d'agitation musculaire qu'on ressent au printemps de la vie.

Educateur de la jeunesse, le Père Didon fut de ceux qui, sans hésitation, comprenant la saine révolution qu'était pour l'éducation l'introduction des sports dans le programme des études où jusqu'alors tout était consacré au cerveau et rien au corps, apporta l'appui de sa haute autorité au mouvement qui avait à sa tête MM. Jules Simon, Gréard, vice-recteur de l'Université de Paris ; le docteur Brouardel, Bayet, directeur de l'enseignement primaire ; Bourgeois, alors ministre de l'instruction publique ; Boutmy, directeur de l'école des Sciences politiques ; Rabier, directeur de l'enseignement secondaire ; Fringnel, Kortz, Gidel, Godard, proviseur ; l'explorateur Bonvalot, etc. Et il implanta la pratique des sports sans tarder dans son Ecole d'Albert-le-Grand d'Arcueil, juchée sur une colline, au milieu d'un vaste parc, parmi les vertes pelouses favorables aux ébats musculaires.

Parmi tous les sports, celui qui parut au Père Didon le plus digne d'encouragement fut le football. Il l'appréciait fortement

par les qualités morales qu'il développait concurremment avec les qualités physiques qu'il mettait en jeu. Et c'est pourquoi, voulant implanter chez ses élèves le goût du football, il convia les joueurs de Lakanal à l'enseigner à leurs camarades d'Arcueil.

En même temps, il favorisait la fondation d'une association, et, ennemi des régimes en vigueur dans les lycées de l'Etat où tout semble fait pour étouffer dans l'individu tout germe d'initiative, où tout ce qui se fait sans le contrôle de l'administration devient aussitôt chose suspecte et redoutable, il laissa aux membres de l'Association la pleine gestion de leurs affaires sportives.

Son lycée fut un prédécesseur de cette école des « Roches » dont le programme révolutionnaire a soulevé tant de commentaires. Sans avoir basé l'éducation de la jeunesse sur la pratique des exercices, le Père Didon avait pensé qu'il était sage, qu'il était raisonnable de savoir cultiver le corps avec l'esprit.

Avec cette éloquence brutale, forte, vigoureuse, qui empoignait l'auditeur par la puissance du verbe, par la vigueur de l'image, que de fois nous a-t-il, à l'issue de quelque tournoi qu'il avait présidé, apporté ses précieux encouragements, nous chantant la beauté de la force.

Superbement campé dans sa soutane de dominicain d'où émergeait sa tête forte, expressive, sincère, athlète lui-même avec sa large carrure, il nous prêchait la croisade athlétique avec une chaleur qui nous enflammait.

Sa théorie était celle tant de fois développée par l'explorateur Bonvalot : faire des hommes d'action, et pour faire des hommes d'action il fallait l'éducation physique qui trempe et fortifie les muscles, qui donne à l'individu sûr de sa force la confiance en soi, lui enlève l'appréhension de l'obstacle, lui inculque le goût de la lutte, de la combativité, et du même coup le moralise.

Tous les sports étaient également bons pour le Père Didon. Il n'imposait pas les exercices ; il les encourageait tous, laissant à chacun le soin de choisir celui qui s'appropriait le plus au goût et au tempérament. C'est ainsi que l'équitation, la gymnastique, la course à pied, le cricket, la natation, le tourisme à bicyclette ou à pied, restreint ou étendu, le football, étaient également en honneur à Albert-le-Grand. Il affectionnait particulièrement le football « parce que, me disait-il un jour, il développe chez le joueur le sentiment de la solidarité

LES AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER

se distinguent
par leur

SILENCE ABSOLU
ABSENCE DE TRÉPIDATION
Fabrication supérieure

et du sacrifice. Tous pour un, un pour tous, telle est la devise de l'équipe. Et puis, dans l'acharnement du jeu, la vraie nature perce, ce qui est convention disparaît. Quand on combat, on oublie de mentir à son naturel. Ce qu'il y a de meilleur en nous se fait jour. L'individualité se livre, et ainsi on apprend à se connaître et à s'aimer. Le sport, c'est souvent l'homme. »

Il avait aussi une grande admiration pour la boxe, qu'il aurait voulu voir pratiquer par ses élèves. Je lui présentais un jour, à Arcueil, mon maître Castérès qu'il désirait prendre comme professeur attitré de l'Ecole.

— La force de l'Anglais, nous dit-il, c'est sa puissance de résistance. Depuis son enfance, il est accoutumé aux vicissitudes de la lutte. Il sait recevoir des coups, il apprend à les supporter, et à force d'en recevoir, il apprend à les rendre. »

« Les forts sont bons et braves, disait-il ; les faibles sont lâches et méchants. La force engendre la générosité ; la faiblesse engendre la félonie. C'est la loi de nature. »

Toute fête athlétique fut pour lui prétexte à encourager par la parole l'éducation physique. Il saisissait avec entrain ces occasions, car s'il avait l'auditoire des jeunes, il avait aussi l'auditoire des parents, les mères craintives et les pères pusillanimes, les unes et les autres effarouchés à l'idée des horions que leurs enfants pouvaient récolter dans la pratique des sports violents.

Un jour il nous conta — c'était, je pense, à l'issue de la grande réunion annuelle donnée par l'Association d'Albert-le-Grand sur son terrain d'Arcueil — cette anedocte :

Une mère était venue le trouver éplorée. Son fils, au cours d'une partie de football, avait reçu un coup. Le coup avait marqué et la maman s'était alarmée.

— Mon père, dit-elle, ce n'est pas possible, je ne veux pas que mon fils pratique de tels jeux !

— Et pourquoi, madame ?

— Ce sont des jeux de sauvages. Songez donc ; il peut se casser la jambe !

— Une jambe cassée se répare, madame.

— Sans doute, mais alors s'il lui reste une faiblesse ?

— Impossible, madame. Une jambe cassée est plus solide qu'auparavant. Et puis, madame, il faut qu'un enfant ait souffert pour connaître la vie.

Etonnée et à demi-convaincue, la mère s'en fut, sinon tranquillisée, mais du moins pensant que le mal est parfois un bien.

Le Père Didon est mort. Nous ne reverrons plus sur les terrains de football, sur les pistes de courses à pied, ni dans les bois aux arrivées de cross-country, ni dans les congrès olympiques, sa forte et altière silhouette. Il ne nous apportera plus les encouragements de son éloquence saisissante, ni l'appui de son autorité de pédagogue respecté et d'autant plus respectable qu'il avait avec lui le prestige de sa soutane de dominicain.

Avec lui, l'Union des Sociétés françaises de Sports Athlétiques perd un des plus utiles auxiliaires de sa cause patriotique. Il y a quelques mois encore, alors que l'Université se livrait à une enquête sur la question des exercices physiques dans les programmes d'éducation, il fut celui qui plaida avec le plus d'ardeur et de conviction pour des réformes qu'on ne s'est pas encore décidé à faire.

Ceux à qui revient la lourde tâche de continuer son œuvre ont décidé de respecter ses méthodes. C'est bien. Je souhaite que celui qui prendra sa succession sache se montrer un partisan non moins convaincu de l'athlétisme tel que l'avait rêvé le Père Didon. C'est un hommage à rendre au mort.

Tous ceux qui ont approché celui qui vient de disparaître garderont le souvenir de sa bonté, de sa franchise parfois brutale, mais cependant si clément.

Homme libre, esprit large, accueillant à toutes les bonnes volontés, ami des jeunes, éducateur parfait qui sut aimer et se faire aimer, il avait réalisé ce projet fantastique de faire du lycée un paradis de la jeunesse.

Il fut le seul, affranchi de la routine et de l'esclavage administratif à mettre en pratique la formule « Mens sana in corpore sano ».

C'est un grand ami que les jeunes viennent de perdre.

(Le Vélo)

Franz REICHEL.

HIPPISE



EQUIPAGE DES DRAGS DE LYON

Fox-Hunting du dimanche 18 mars.

C'est toujours avec le plus vif plaisir que l'équipage se rend à Trévoux, car ces immenses prairies coupées de haies et de fossés, à travers lesquelles serpente la Saône, sont tout à fait propices aux jolis drags.

Les chiens ont été découplés près du pont de Trévoux, et sont partis à vive allure dans la direction d'Anse, où un premier défaut a été rapidement relevé. La chasse repart ensuite jusqu'à Limas et revient, en longeant les bords de la Saône, jusqu'au pont de St-Bernard, où elle traverse la rivière. Le renard, lâché près de là, se dirige vers Trévoux et se fait prendre à l'entrée de la ville, après une chasse des plus rapides.

Malgré la vitesse et les nombreux obstacles, amazones et cavaliers sont arrivés sans accroc, à la fin du parcours.

Etaient en selle à l'hallali : lieutenant et marquise de Bridieu, colonel de Mas-Latrie, capitaine de Dampierre, Balay. MM. C. Cottin, Aynard, Poncet, Billioud, capitaine de Lafond, lieutenants Thomassin, de Corliac, de Laduye, de Choron, etc., etc.

Les honneurs au capitaine Balay.

Maitre d'équipage : M. V. Billioud.

Dimanche 25 mars : Drag d'honneur militaire.

— Rendez-vous à Charbonnières à 2 heures.

CLERMONT-FERRAND. — Société Hippique de l'Auvergne et du Limousin. — Le troisième concours organisé par la Société hippique de l'Auvergne et du Limousin, aura lieu à Clermont-Ferrand le 5, 6, 7 et 8 juillet prochain. Il y sera distribué 14.000 fr. de prix, tant aux chevaux de classes qu'aux chevaux d'obstacles. Aucune modification importante n'a été apportée au programme qui reste le même que celui de l'an dernier.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat, 1, place Michel de l'Hospital.

BOURG (Ain) — Société des Courses de Bourg.

(Fondée en 1836)

Siège administratif : place Carriat, 11, à Bourg. — Hippodrome des Vennes.

Conseil d'administration (28 décembre 1889).

Président : M. le vicomte Grant de Vaux, rue Bourgmayeur, Bourg.

Vice-président : M. Moreau à St-Rémy (Ain).

Trésorier-secrétaire : M. Philibert Henri, rue Edgard-Quinet, Bourg.

Affiliée à la société du Centre et du Sud-Est.

Jour ordinaire des réunions sportives : les 24 et 25 juin 1900.

CHALAMONT (Ain). — Société des Courses de Chalamont

(Fondée en 1884.)

Siège administratif : Chalamont. — Champ de Courses du Grand-Etang.

Présidents d'honneur : M. le Préfet de l'Ain, M. le sous-préfet de Trévoux. — 80 membres actifs.

Conseil d'administration :

Président : M. A. Rombau, à St-Nizier-le-Désert, par Chalamont (Ain).

Vice-président : M. Alexis Salomon, à Chalamont (Ain).

Trésorier : M. Bolli, à Chalamont (Ain).

Secrétaire : M. Brun, à Chalamont (Ain).

AVIS AUX SPORTSMEN

Nous avons l'avantage de signaler à nos lecteurs et surtout à nos lectrices, une maison de tout premier ordre pour les vêtements de Sport, depuis l'amazone, la bicyclette, l'automobile, jusqu'à l'escrime, le tout conditionné à l'instar des premières maisons de Paris, et cela à l'**AMAZONE, 2, rue Palais-Grillet**. Lyon.

EXPOSITION CANINE A LYON

Du 26 au 29 avril 1900.

La Société Canine du Sud-Est organisera sa quatrième exposition internationale à Lyon, du 26 au 29 avril prochain, pendant la semaine du Concours hippique.

Le programme, très détaillé, comporte 9 groupes et 200 classes avec 6.000 francs de prix en argent et en médailles, ainsi que de nombreux prix spéciaux.

La Société Centrale pour l'amélioration des races de chiens en France, venant d'accorder son affiliation à la Société Canine du Sud-Est, tous les chiens qui obtiendront un premier ou un second prix et qui auront un pedigree prouvant leur origine pure, seront inscrits gratuitement au livre des origines français (L. O. F.).

Pour tous renseignements on peut s'adresser à *M. Victor Avet, secrétaire général de la Société Canine du Sud-Est*, 35, rue Tupin, à Lyon, qui adressera aux intéressés le programme et les feuilles d'engagement.

La clôture des engagements est irrévocablement fixée au 5 avril.

Le secrétariat de la Société Canine du Sud-Est, où les engagements sont reçus, sera ouvert à partir du 20 mars, de dix heures à midi et de deux heures à cinq heures.

TIR

Concours de 1900.

Après lecture des documents ci-après, les lecteurs du *Lyon-Sport* verront, si nous avons été justement réservés en ne nous emballant pas sur le programme de ce concours.

Carabinier-Gymnaste du 17 mars 1900.

Comme il était obligatoire de le prévoir, la Commission supérieure de l'Exposition a adopté, presque sans changements, le programme du Concours de 1900, présenté par le groupe qui parle et traite au nom de l'*Union des Sociétés de Tir de France*. Il va de soi qu'aucune des modifications qu'il aurait été si désirable de voir apporter et qui sont : augmentation du nombre de cibles ; le remboursement des cartons écartés ; la vérification des armes limitée aux fusils de guerre, etc, n'avait fait question. Faut-il s'en étonner ?

Enfin, l'entreprise va rouler ; et puisque les quatre cents Sociétés dont on se sert pour se faire charger de conduire

la Fête de 1900, ne formulent — pour le moment — guère de protestations, nous serions par trop grincheux de ne pas trouver que tout est au mieux. Roulons donc jusqu'après le Concours et à ce moment-là on verra de quoi il retourne. Mais nous nous demandons ce qu'à cet instant, sera l'attitude aussi bien des vaillants du Comité, qui se sont fait violence pour accepter les impositions du groupe qui gouverne sans pouvoirs, que des dirigeants des Sociétés composant l'*Union* ; car, enfin, il y aura des responsabilités à endosser.

La Commission supérieure de l'Exposition attribue 75.000 fr. de subvention ferme et 25.000 francs de garantie éventuelle pour la conduite du Concours. A cette subvention s'ajoutera une subvention de 70 000 francs du Ministre de l'intérieur, paraît-il ? Et le groupe qui a traité de l'entreprise se charge du reste, ayant calculé toutes les rentrées et toutes les charges.

Mais s'il y avait erreur ou mécompte du fait de certaines dispositions, qui ont été maintenues inconsiderement ou peut-être par entêtement ? Qui donc paierait ?

Ce serait vous, nous, les Sociétés, les associés. L'économie faite sur les cotisations, la tonte dont sont l'objet les tireurs par la majoration sur le prix des fusils, des cartouches fournies par la Société française des munitions, les sommes perçues par l'*Union* au titre de propagande du Tir et prélevées sur l'allocation gouvernementale (5.000 fr. l'an). Ainsi partie ou tout le Trésor de l'*Union*, qui est nôtre, puisque c'est de nos deniers qu'il a été constitué, passerait pour réparer les écarts de jugement de quelques-uns.

— Nous sommes au 9 novembre, séance du Comité des Tirs de 1900. M. Lermusiaux, vice-président du sous-Comité de Tir à la cible, donne lecture de son rapport, où figurait un projet de programme dont il a été fait excellente justice.

Ce rapport se terminait ainsi :

« Le Concours ainsi prévu et organisé aurait une durée de 20 jours environ et commencerait le jeudi venant immédiatement après le 14 juillet. Le projet des installations, de même que celui du budget et du programme dans ses grandes lignes tels que vous venez de le voir, votre Commission avait à se préoccuper des moyens à employer pour en assurer l'exécution. Après en avoir discuté et avoir examiné les divers systèmes propres à mener à bien une pareille entreprise, votre Commission a pensé qu'elle ne pouvait faire mieux que de vous proposer d'en conférer la mise en œuvre à un groupe d'hommes qui, par l'expérience acquise, présenteraient les garanties voulues pour sa réussite. C'est ainsi qu'elle vous propose d'approuver sa décision, qui consiste à confier la direction et l'exécution du Concours de Tir à la cible à l'*Union des Sociétés de Tir de France*, qui renferme dans son sein les éléments voulus pour que cette manifestation patriotique soit digne à la fois du pays et de ceux qui seront invités à y prendre part. Dans la pensée de votre commission, l'*Union des Sociétés de Tir de France* serait invitée à former un Comité d'organisation qu'elle présenterait à l'approbation de l'administration et qui comprendrait dans son sein des représentants autorisés des Sociétés de Tir territoriales et de l'armée. »

Ce que dessus ainsi arrêté, que restait-il à faire au *Conseil de l'Union*. Sur le champ, appel devait être lancé à toutes les Sociétés, pour recueillir les lumières et grouper les bonnes volontés, la Fête de 1900 devant être le partage de tous les tireurs de France.

Mais aucune communication que la publication du rapport, ne fut faite. Aucun appel ne fut envoyé et pour cause : la Présidence aurait pu échapper à qui la convoitait ; les idées généreuses et de progrès auraient culbuté la routine ; enfin les errements de Marseille étaient redoublés.

Donc on assista à ce spectacle qui doit être unique dans la vie des associations : du 8 novembre au 22 Décembre, il ne fut pas fait un poil de travail dans le sens de la constitution du Comité ; mais à la séance du conseil d'administration de

L'Union de cette date, il y eut un branle-bas terrible: Le Comité de l'Exposition réclamant programme et Comité, le dit Conseil constitua le Comité en deux temps et trois mouvements: l'un disait un nom au petit bonheur de la mémoire, l'autre procédait de même et voilà de quelle manière fut organisée la représentation des quatre cents Sociétés de Tir de France.

Cela ne veut pas dire que les membres du dit Comité ne soient de parfaites compétences, mais — en eux-mêmes — ne doivent-ils pas trouver le moyen employé comme un petit coup d'Etat et estimer que la Commission supérieure de l'Exposition, se fourre le doigt dans l'œil jusqu'au coude, si elle croit avoir devant elle la réelle représentation du Tir Français.

Le tour était joué! mais pour que ce petit Coup d'Etat ne reste point dans l'esprit de ceux qui cherchent à comprendre, il fut expliqué: que le Comité de l'Exposition avait saisi à la gorge le conseil de l'Union, de là la constitution hâtive du Comité, dont la composition avait, de plus, été imposée. Seulement ce qui gêne ce dire là, c'est l'inaction du groupe directeur, depuis le 8 novembre jusqu'au 22 décembre, et le reste!

Enfin, bien que les quatre cents sociétés qui composent l'Union, soient quatre cents pauvres petits zéros dans la marche du Concours de 1900 — elles n'en sont pas moins exposées — ainsi que les associés de l'Union dont on ne tient compte que par la cotisation versée — à payer, par prélèvement sur le Trésor commun, les erreurs du groupe qui s'est arrogé un pouvoir qui n'est puissant que par l'indolence des masses. A celles-ci de se réveiller. Ce sera en suite des résultats financiers du Concours de 1900.

Dans notre prochain numéro, nous examinerons la portée de la responsabilité morale encourue par les sociétés composant l'Union, c'est-à-dire le sort fait à l'Institution du Tir en suite du Concours rétrograde de 1900.

Nous étudierons également les chances que ce concours peut avoir, quant à la subvention du gouvernement.

E. ISABELLE.

A Messieurs les membres du Comité du Concours de Tir de 1900:

MESSEIERS,

Si certains faits peuvent être suffisamment appréciés, il en est d'autres qui doivent réunir les opinions de tous: c'est la question de parole donnée.

Bien des tireurs se sont élevés contre le rapetissement du Concours National, réduit, cette année d'Exposition Universelle, à 70 cibles à grande distance, quand en 1889, le Concours s'était fait sur cent huit cibles à 300 m. Il fut répondu par la présidence: *que cela serait suffisant.*

L'avez-vous jugé ainsi? N'ayant pas été interrogés sur le sujet, vous pensez suivant votre connaissance des choses: c'est dans ce sens-ci, c'est dans ce sens-là, mais le Concours chemine sans que vous soyez compromis, car la chose en elle-même est question d'opinions.

Mais le cas sur lequel je viens appeler votre attention — sans autre titre que mon désir d'être utile au tir — est d'une nature toute particulière et touche très intimement, ce qu'il y a de plus sacré chez l'homme: l'obligation de tenir l'engagement pris!

Je m'explique:

Lorsque les 7 et 8 janvier, vous avez anéanti le programme présenté le 8 novembre 1899, par M. Lermusiaux, comme ne répondant pas aux besoins actuels de l'œuvre nationale du Tir; et que vous avez voté les dispositions du nouveau programme en attribuant à telles et telles catégories, tel nombre de prix pour telles sommes..... pouvez-vous avoir entendu que ce que vous faisiez était œuvre nulle?

Non pas! Vous avez cru en disant:

Il y aura à la catégorie 1, mille prix aux points.

—	2	trois cents	prix aux points.	—
—	6	cent cinquante	prix	—
—	7	deux cents	—	—
—	8	trois	—	—
—	9	deux	—	—

Vous avez cru — dis-je — que les tireurs classés jusqu'à concurrence des chiffres ci-dessus (je me borne à quelques catégories pour ma démonstration, mais on doit faire pareil raisonnement partout où la plaque bronze argenté remplace les espèces), recevraient un prix espèces aussi faible soit-il; mais vous n'auriez jamais pu supposer que, rentrés eux, les transcrits du programme nouveau, eussent assez de tempérament pour traduire vos votes comme suit:

1 ^{re} Catégorie	600 prix espèces	et 400 prix consistant en une plaquette bronze argenté
2 ^e	200	100
3 ^e	50	100
7 ^e	75	125
8 ^e	100	200
9 ^e	50	150
	1075	1075

Ainsi d'un cruel trait de plume, les 2150 prix espèces que vous avez voulu voter, se trouvent réduits à 1075; c'est 50 % des prix qui tombent, et la différence va engraisser la caisse au détriment de qui? des humbles, qui pourtant, auront travaillé à se classer sans retourne de carton. On leur versera de force, un bibelot qui commissionné à des milliers d'exemplaires, vaut combien ou coûte combien?

Telle est messieurs du comité, la question qu'un esprit simple mais imbu de droiture, vient poser à la réunion de braves gens qui ne peuvent voir, eux aussi, que des choses droites.

Je vous prie, messieurs, de remarquer qu'il ne s'agit pas, ici, de la plaquette bronze argenté à délivrer aux amateurs non classés. Le cas s'applique à des tireurs ayant classement, ce qui revient à dire; qu'au lieu d'avoir devant soi, 2150 prix aux points, pour les six catégories ci-dessus, les tireurs n'auront à compter que sur 1075 prix, le surplus devant être considéré à semblable valeur que celle attachée, dans l'origine, à la plaquette: jeton de consolation.

De cette manière, le concours de 1900, qui roule à l'aide de subventions importantes, obtenues en raison surtout d'une très grande participation de tireurs venant de tous les points de France, ne présenterait pas plus d'avantages, conséquemment ne porterait d'appel à la participation — à part de plus beaux gros prix — que le concours de 1896, qui a marché sans subvention et avec une minime perte de 16.000 fr., car en 1896, il y avait 600 prix aux points — catégorie nationale à volonté — et qu'en 1900 il n'y a réellement que 600 prix aux points, à cette même catégorie. Serait-ce ce que vous avez voulu, messieurs?

Si vous jetez un coup d'œil sur le programme de 1896, vous trouvez au Flobert fixe, 75 prix espèces. En 1900, pour le besoin de placer, l'autorité, la plaquette bronze argenté, il n'y a que 50 prix. Au Flobert à volonté, en 1896, il était inscrit 200 prix espèces. En 1900, il y a 100 prix espèces, toujours pour le placement de la fameuse plaquette bronze argenté.

Avez-vous entendu voter dans ce sens restrictif, Messieurs? Avez-vous ainsi voulu faire emploi des grosses subventions au profit du fabricant de la terrible plaquette bronze argenté?

J'appelle aussi votre attention sur la conséquence de l'élevation de la plaquette bronze argenté, à l'honneur de Panacée. Avez-vous remarqué que les tireurs ayant classement, peuvent réunir une dizaine de plaquettes bronze argenté, pour peu que, déjà de bonne force, ils s'alignent à dix catégories? Et qu'en feraient-ils de ces bibelots dont le prix de 5 fr. l'un doit faire rêver fortune aux négociants en métaux?

Appeler vos regards sur ce point, c'est découvrir la seule solution à donner à cette situation si compromettante pour tous : **Les tireurs classés, dans n'importe quelle catégorie où la plaquette est indiquée comme prix, auront le droit d'opter pour un prix de 5 fr. espèces.**

Mais, que penseriez-vous bien, Messieurs, si la Présidence, sous prétexte que tout est arrêté, refusait d'admettre cette mesure réparatoire ?

En langage clair, cela expliquerait que l'affirmation précédemment faite : *que les 70 cibles à grande distance suffiront largement, s'accouple* avec l'arrière-pensée que, étant donné la fauchée de la moitié des prix espèces, le concours ne serait fréquenté que par une sélection de tireurs, clientèle ordinaire pour laquelle le programme présenté le 8 novembre 1899 avait été établi et qui, comme maître Phénix, renaîtrait de ses cendres : **Rompez les humbles !**

Pour terminer, Messieurs, je vais transcrire un paragraphe puisé dans l'admirable philosophie que M. Violet, l'un de vous, nous a fait lire : « L'honnêteté ne consiste pas seulement à ne pas commettre de faute; mais aussi à empêcher celles que l'on voit commettre. Ne pas s'interposer quand on le doit, c'est se faire complice. »

Et je signe, Messieurs, sans crainte aucune — car l'on ne doit rien craindre lorsqu'on accomplit une œuvre honnête — après vous avoir prié d'agréer les salutations empressées de votre serviteur E. ISABELLE, 10, rue Jeanne d'Arc, Rouen.

COMMUNICATIONS

Société de Tir de Lyon. — *Ecole de Tir.* — Dimanche 25 mars, de 8 heures du matin à la nuit, continuation du concours spécial offert aux Elèves de l'Ecole de Tir. Le même jour, dernière séance du troisième exercice au fusil Gras, à 200 m. Le quatrième exercice au fusil Lebel, à 200 mètres, commencera le dimanche 1^{er} avril.

— Les exercices de tir des Sociétés de gymnastique, ainsi que le tir aux cartons réservé aux sociétaires, auront lieu dans les conditions habituelles.

Société de Tir de l'Armée territoriale. — *Programme de l'année 1900.* La reprise des exercices aura lieu le dimanche 1^{er} avril prochain, au Stand de garnison du Grand Camp. Les séances s'ouvriront à 8 heures du matin pour finir à 5 heures du soir, avec interruption de midi à 2 heures. Elles se succéderont aux dates suivantes : 1^{er}, 8, 22, 29 avril ; 6, 13, 20, 27 mai ; 10, 17, 24 juin ; 1^{er}, 8, 15, 22 juillet et se termineront en août par un concours. On suivra pour les exercices, la progression que voici : sur cibles ordinaires, 3 séances à 100 mètres, 5 séances à 200 mètres ; 3 séances à 300 mètres, 3 séances à 400 mètres ; sur cibles silhouettes, 3 séances, à 300 mètres.

Il y aura chaque mois, un concours public et payant au fusil modèle 1886 et au revolver modèle 1892. Par exception, le concours d'avril, au fusil, comprendra deux catégories, savoir : un tir à 400 mètres et un tir réduit à 15 mètres, exécuté avec la cartouche du général Bonnet. Les prix seront affichés au pas de tir. En outre, les tireurs qui voudront s'exercer sans classement trouveront, pour le fusil modèle 1874, une cible à 0,25 la série.

Ecole de Tir. — Les jeunes gens non exercés débiteront par le tir réduit exécuté à 15 mètres, avec le fusil modèle 1886 et la cartouche Bonnet, pour passer ensuite aux distances successives de 100, 200 et 300 mètres. Un sous-officier chargé de leur instruction, leur enseignera la charge, les positions du tireur et le pointage.

Allocations de cartouches. — Pour tous les tirs d'exercice, les cartouches seront distribuées gratuitement dans les conditions arrêtées ci-après

Fusil modèle 1874 : officiers, membres donateurs, élèves de l'Ecole de Santé militaire, sous-officiers et soldats sociétaires, étudiants, sapeurs-pompiers, 120 cartouches.

Elèves de l'Ecole de Tir (y compris 2 séries de tir réduit), 90 cartouches.

Revolver modèle 1874 : officiers, sociétaires, membres donateurs, officiers de sapeurs-pompiers, élèves de l'Ecole de Santé, sous-officiers et soldats armés du revolver, 120 cartouches.

Inscriptions. — Les inscriptions continuent à être reçues gratuitement sur présentation du livret militaire, ou de l'acte de naissance et de l'autorisation des parents pour les jeunes gens de l'Ecole de Tir.

Les sociétaires ne paient pas de cotisation ; seuls les officiers et membres donateurs verseront 5 francs par an.

NOTA. — L'importance du tir à la guerre, mise en évidence par les événements actuels, fait un devoir à tous les Français de suivre les exercices des sociétés de tir, surtout quand ils le peuvent faire à peu près sans frais. L'autorité militaire, qui encourage et soutient ces sociétés, est disposée à examiner les demandes de sursis ou d'exemption d'appel avec d'autant plus de bienveillance qu'elles rémaneront de réservistes ou de territoriaux pouvant justifier de leur assiduité aux séances de tir et des bons résultats qu'ils y auront obtenus.

Horaire. — Depuis cette année, le stand est desservi par le tramway de la Croix-Luizet, partant de la place des Cordeliers aux heures suivantes : de 5 h. 30 à 8 h. du matin toutes les 30 minutes et ensuite toutes les 20 minutes.



AVIRON

L'Aviron à l'Exposition.

Le programme élaboré par la commission chargée de l'organisation des réunions d'aviron est fortement expliqué dans le dernier numéro de *Tous les Sports*, par un sportman qui signe : Porte-Rapp, plutôt : Jugez.

C'est ainsi que l'autre jour en recevant le programme des régates à l'aviron, j'ai senti la pétrification me gagner. Non seulement nos manieurs de bouts de bois n'ont pas eu l'idée de décorer leurs courses du titre sonore de championnats du monde, mais ils ont fait tout ce qu'ils ont pu pour enlever à ces épreuves le caractère solennel de championnats universels.

C'est ainsi que les Régates de l'Exposition — c'est le nom qu'on leur a trouvé pour ne pas faire de tort, sans doute, aux championnats d'Europe, organisés par la Fédération Française — comportent des courses pour seniors et pour juniors pour yoles de mer et pour rameurs maldien, c'est-à-dire n'ayant jamais gagné de premier prix, toutes les herbes de la Saint-Jean d'une bonne petite journée de consolation, quoi !

Notez que les épreuves pour juniors sont aussi richement dotées que celles pour seniors, c'est-à-dire placées sur le même pied. Notez encore qu'il y a des prix pour les barreaux !

Par contre, vous chercheriez en vain dans ce programme surprenant une course à un rameur.

Il n'y a pas de course à un rameur ! Cette épreuve éminemment classique, de beaucoup la plus intéressante de tout le sport de l'aviron, celle qui sacre les grands scullers, n'existe pas aux Régates de l'Exposition.

Pourquoi ?

Les très justes critiques de notre confrère tombent sur un point car le Comité vient, dans sa dernière séance, de remplacer une des courses à quatre rameurs par une épreuve à un rameur.

Les concours scolaires d'aviron seront donnés le 10 juin 1900, sur le lac Daumesnil, en même temps que des courses de débutants et de rameurs de promenade.

Fédération Lyonnaise

[La Fédération Lyonnaise organise, pour le dimanche 1^{er} avril prochain, sa première journée de Régates d'entraînement qui auront lieu dans le bassin de la Caille, à 2 heures de l'après-midi.

Cette course qui a lieu chaque année 15 jours avant les Régates de Nice, donne le signal des entraînements qui se continuent ensuite sans répit jusqu'aux championnats de France. Pour la première fois on y verra paraître les nouvelles équipes constituées pour l'année 1900 et des résultats de cette journée on pourra en tirer de sérieux pronostics pour les courses de l'année.

Le succès des Régates d'entraînement organisées l'année dernière par la Fédération Lyonnaise nous assure pour le 1^{er} avril une journée intéressante qui se terminera également par un banquet où se trouveront sympathiquement réunies les deux Sociétés fédérées. C'est dans cette réunion que seront choisis les huit champions qui iront soutenir contre Paris les couleurs de Lyon dans un match appelé à devenir célèbre et qui doit avoir lieu à Paris le lundi de Pentecôte.

Union Nautique de Lyon (U.N.L.)

(Fondée en 1880)

Couleurs : rouge et blanc. — Insigne : U. N. L. entrelacés.

Siège administratif : Café du Coq Noir, 30, rue Ferrandière.

Garage : à l'Île-Barbe (Rhône) quai du calvaire.

Sports pratiqués : Aviron.

Nombre de membres : 232 membres honoraires ; 186 membres actifs.

Président d'honneur : M. Grange.

Président honoraire : M. Bouveret.

Comité (4 mars 1900).

Président : M. Auguste Guillet, 7 rue de la Cité, Lyon-Villeurbanne.

Vice président : MM. Piolot et Chevrot.

Trésorier : M. Clément Garçon, place des Célestins, 7, Lyon.

Trésorier adjoint M. Pétrus Gattier.

Secrétaire : M. Lucien Padis, 36, Montée des Carmélites ; — Secrétaire adjoint : M. Pernod.

Conseillers : MM. Th. Lambert, Daclin, Guillon.

Capitaine d'entraînement : M. Bernadin.

Société affiliée à la F.F. et à la Fédération du Sud-Est ; délégué M. Boucharlat.



CYCLISME

Touring-Club de France.

(14^e Région.)

Les membres du T. C. F. peuvent, dès à présent, se procurer au local du Club, à Lyon, rue de l'Arbre-Sec, 27, l'*Annuaire de 1900* (prix 1 fr.), qui leur sera remis sur la présentation de leur carte de sociétaire portant l'indication du paiement de la cotisation de 1900.

Dès que l'*Annuaire spécial de l'Automobile* aura paru, les membres du T. C. F. le trouveront également au local de Lyon.

U. V. F.

(SECTION DU RHÔNE)

C'est le 8 avril que l'U. V. F. va faire sa première course sur route de Lyon à Villefranche par Lissieu et Anse. L'arrivée à Villefranche se fera au café Meunier qui, pour cette circonstance, sera pavoisé de drapeaux aux couleurs de notre Fédé-

ration Nationale. Le *Départ* sera donné en haut de la montée de Champagne.

Les inscriptions déjà reçues assurent le succès de cette course d'entraînement, et pour une course d'à peu près 30 kil. les prix valent vraiment la peine que tous nos coureurs amateurs y prennent part. Nous avons pu voir les prix, 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, et ce sont tous des prix utiles. Le premier recevra un joli biscuit de Sèvres, hauteur 50 cent., signé G. Lévy et représentant une « Femme à la fontaine », c'est de bon goût et bien fini ; les suivants auront à choisir entre une jumelle de théâtre, une boîte de 6 couverts en ruolz, un revolver de poche, un encrier de bureau en vrai bronze, une paire de fleurets, etc.

Cette course est ouverte aux membres de l'U. V. F., de l'U. S. F. S. A. et aux affiliés de ces fédérations. Nous engageons vivement les coureurs amateurs individuels et affiliés de s'inscrire au plus tôt chez le chef consul de l'U. V. F., 5, rue de l'Hôtel-de-Ville (droit 1 franc).

Après le départ des coureurs, contrôleurs et amis de l'U. V. F. iront déjeuner à Villefranche, les amis et affiliés qui voudraient profiter de cette ballade, sont priés de se trouver en haut de Champagne, ou à Villefranche, hôtel Ecu-de-France.

La Licence d'Amateurs

La Commission amateurisme rappelle aux amateurs de l'U. V. F., de l'U. S. F. S. A. et aux affiliés de se pourvoir de suite de la licence s'ils veulent prendre part aux courses qui vont commencer.

Nomination d'un délégué pour le Sud-Est

Dans sa dernière réunion, le personnel consulaire de l'U. V. F. ainsi que les présidents des sociétés affiliées présents à cette réunion, ont nommé M. J. Didier président du Familial-Cycle, délégué de la Commission d'amateurisme de l'U. V. F. pour le Sud-Est.

Une communication

Monsieur le Directeur du *Lyon-Sport*, à Lyon.

Vous m'obligeriez en reproduisant la lettre suivante :

« En suite d'une note parue dans les journaux, relativement à la course organisée par la *Fédération Cycliste Lyonnaise* le 25 mars, *Lyon-La Verpillière-Lyon*, je tiens à faire connaître que par décision de la commission d'amateurisme de l'U. V. F., cette course a été interdite sous peine de *disqualification* pour tous les coureurs amateurs.

« Le président du Comité directeur de Paris, spécialement consulté au sujet de cette course, a déclaré que la Fédération Cycliste Lyonnaise ou les sociétés, n'ayant pas voulu adhérer aux règlements de l'U. V. F. et à l'entente intervenue entre les principales fédérations d'amateurs, ne pouvait se prévaloir des règlements et de l'autorité de l'U. V. F.

« Tous les amateurs sont donc bien prévenus des conséquences que pourrait avoir leur *participation à la course de la F. C. L.* ; la note tendancieuse parue hier étant absolument sans fondement. Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations respectueuses.

L. LAGANE.

*Chef consul de l'U. V. F., et
délégué de la Commission d'amateurisme du Sud-Est.*

Fête de l'Union Vélocipédique Lyonnaise

L'Union Vélocipédique Lyonnaise donnera samedi prochain, son 8^e banquet et son bal annuel, qui auront lieu comme précédemment dans les salons Monnier, place Bellecour.

Clôture de la saison des soirées d'hiver organisées par les sociétés sportives lyonnaises, la double fête de l'U. V. L., qui réunit toutes les années l'élite de la Jeunesse Lyonnaise, ne peut manquer, cette année, à ses anciennes traditions qui sont de toujours faire mieux.

Aussi, espérons-nous retrouver l'éclat et la gaieté qui ont classé les soirées de l'U. V. L. au nombre des grandes réunions de la saison. Les demandes de cartes d'invitation devront être adressées au siège, grande rue de Monplaisir, n° 130.

Fédération Cycliste Lyonnaise.

Demain aura lieu l'épreuve d'entraînement du 25 mars organisée par la F. C. L. sur la route *Lyon-La Verpillière-Lyon*. Par décision du comité directeur de la F. C. L. l'entraînement par moteur (motocycle ou automobile) est rigoureusement interdit. L'entraînement par la force humaine sera seul accepté.

Nous rappelons que de très beaux prix seront offerts aux dix premiers arrivants de la course du 25 et que les cyclistes des sociétés fédérées sont inscrits gratuitement sur leur demande. La course est ouverte à tous les cyclistes.

Cyclophile-Tête-d'Or.

A la séance du 17 mars courant, le bureau a été ainsi composé: M. Conneton, le sympathique directeur des cycles Clever et voitureries Dion-Bouton, est nommé président d'honneur.

Président : M. Vincent Montelle.

Vice-président : M. Portinier.

Trésorier : M. Durand.

Secrétaire : M. Jean Ducret.

Secrétaire-adjoint : M. Pierre Ducret.

Capitaine de route : M. Legros.

Commissaires : MM. Bergeon et Ginot.

Après une chaleureuse allocution de M. Bonneton qui fait l'éloge du Cycle-Tête-d'Or et espère en ses succès et en ses progrès, les deux présidents ont réuni dans un lunch amical tous les sociétaires.

Cette séance s'est terminée par des chansons très bien interprétées par les nombreux sociétaires.

Nous souhaitons bonne chance à cette jeune et vaillante société, dont la marche est assurée avec des hommes aussi dévoués que MM. Bonneton et Vincent Montelle.

Une collecte au profit des Boërs a produit 5 fr. versés au *Lyon Républicain*.

Philégic-Club et Stade Lyonnais réunis.

La commission cycliste fait savoir aux membres de la Société pratiquant ce sport qu'elle ouvrira la saison le dimanche 1^{er} avril au vélodrome de Genas par des courses de classement sur 200 mètres et 10 kilomètres. Elle les engage vivement à participer à ces courses, le programme de la saison comportant de nombreuses épreuves entre autres celles du brassard et une grande course de 15 kilomètres à la Demi-Lune, le 15 avril, où de nombreux prix seront décernés aux vainqueurs.

Calendrier de courses de l'U.V.F. pour 1900.

Nous donnons ci-dessous le calendrier de courses de l'U.V.F. (section du Rhône et du Sud-Est). Bien entendu toutes ces courses sont pour amateurs. Sous peu nous donnerons les dates arrêtées par les sociétés affiliées à l'U.V.F. et à l'U.S.F.S.A. ainsi que les courses qui intéresseront nos professionnels de notre région.

8 avril. — Course Lyon-Villefranche (Déjeuner à Villefranche).

15 et 16 avril. — Deux jours d'excursions.

6 mai. — 1^{re} épreuve de 100 kilom. pour le « Brevet militaire ».

24 mai. — Course de Lyon à Tarare, puis l'après-midi, course de vitesse à Tarare.

3 juin. — Pentecôte. Excursions.

10 juin. — Grande réunion d'été au Vélodrome, course de vitesse, de machines multiples, courses de primes, etc., puis championnat de 1 h. et de 50 kilom. (l'U.V.F. envoie à ses frais à Paris, les gagnants de ces championnats, où ils iront courir les grands championnats de France).

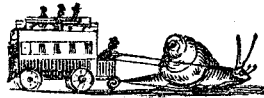
8 juillet. — 2^e épreuve de 100 kilom. pour le « Brevet militaire ».

5 août. — Grande course sur route.

2 septembre. — Championnat de fond 100 kilom. sur route pour le Sud-Est (Le gagnant de ce championnat est envoyé à Paris aux frais de l'U.V.F. et ira courir le grand championnat de France de 100 kilom. sur route).

Nos amateurs pourront également aller courir à Paris le Grand prix amateur de l'Exposition qui se courra les 11 et 13 septembre, et où 4,000 fr. (quatre mille fr.) en objets d'art leur seront distribués.

7 octobre. — Grande course de consolation sur route. Voilà je crois, un programme qui devra contenter les plus difficiles; ceci encouragera forcément nos amateurs à faire partie de notre grande Fédération nationale. De plus, toutes les sociétés affiliées vont donner des courses, et nos amateurs auront de quoi faire.



AUTOMOBILISME

L'Arrêté municipal sur les automobiles.

On parle beaucoup, en ce moment, de l'arrêté que vient de prendre M. le Maire de Lyon relativement aux automobiles, qui ne devront pas dépasser en ville la vitesse de 10 kilomètres à l'heure. Mais l'article le plus extraordinaire de cet arrêté retardataire est l'article 3 ainsi conçu :

« Pour entrer au Parc, le permissionnaire devra montrer son autorisation au garde de service, qui prendra note de ses nom, prénoms et domicile et lui remettra son numéro d'ordre destiné à être suspendu de façon très apparente au véhicule. Ce numéro sera rendu au garde placé à l'une quelconque des sorties. A défaut, la permission sera retirée. »

Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur ces prohibitions et réglementations qui affectent de confondre les chauffeurs et les *chauffards* et de les proscrire tous de notre Parc en les soumettant en ville à de multiples tracasseries.

Calendrier Automobile

Voici les dates des épreuves automobiles qui auront lieu en mars et en avril :

26-27 mars. — Nice-Marseille-Nice (vitesse), 230 kil. ; Nice-Dranguignan-Nice (touristes), 98 kil.

29 mars. — Nice : Course du Mille (Promenade des Anglais).

30 mars. — Course de Côte de Nice-La-Turbie et concours d'élégance à Monte-Carlo.

1^{er} avril. — Nice : Meeting de la Côte-d'Azur Sportive.

4 avril. — Coupe du Sud-Est à Salon.

15 avril. — Paris-Roubaix (motocycles), 288 kil.

16 avril. — Nice : Course de canots automobiles.

21-23 avril. — Meeting automobile de Turin.

26 avril. — Criterium de l'Electricité. Paris-Dijon.

23 avril, 11 mai. — Excursion des 1,000 milles en Angleterre.

La Semaine automobile à Nice.

C'est demain dimanche, 25 mars, que commencera la grande semaine automobile dont nous donnons ci-dessous le programme :

Dimanche, 25 mars. — Corso automobile Fleuri, au Jardin Public, à Nice.

Lundi, 26 mars. — Course ouverte de vitesse, Nice-Marseille-Nice (414 kilomètres en 2 étapes).

Coursé réservée aux touristes.

Nice-Draguignan-Nice (192 kilom. en 2 étapes).

Mardi, 27 mars. — *Marseille-Nice et Draguignan-Nice.*

Arrivée.

Mercredi, 28 mars. — *Exposition des automobiles primées.*

Judi, 29 mars. — *Course du Mille* (1609 m.).

Vendredi, 30 mars. — *Course Nice, La Turbie* (16 kilom.).

A 2 h., à Monte-Carlo, *Grand Concours d'élégance.*

A 8 h. 1/2 du soir, Corso d'automobiles illuminées.

Dimanche, 1^{er} avril. — *Course sur la côte de l'Esterel* (13 kil. 600).

Chaque course est pourvue d'importants prix. Les engagements sont reçus jusqu'au 30 mars, à midi, à la *Côte d'Azur sportive*, à Nice.

Une bonne mesure

La Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée a accordé la réduction de 50 0/0 demandée par l'Automobile Club de France. Cette réduction s'appliquera aux véhicules engagés dans les courses de Nice. Leurs propriétaires seront tenus, pour bénéficier de cet avantage, de présenter à la gare de départ leur quittance d'engagement.

La Coupe provinciale du Sud-Est.

Le préfet des Bouches-du-Rhône vient d'autoriser les épreuves de la course, ainsi que le record des 100 kilomètres qui sera tenté le 6 avril.

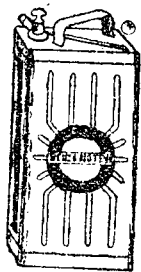
Afin d'éviter tous frais importants, les équipes qui prendront part à la coupe provinciale du Sud-Est, le 4 avril, trouveront à Salon, pour chacune d'elles, un garage particulier.

MANUFACTURE GÉNÉRALE DE CAOUTCHOUC D. PIARD

Place des Terreaux, 7, LYON

Fournitures pour Usines
Pneumatique "LE COUREUR"

Pièces détachées et Accessoires pour Bicyclettes et Motocycles



ESSENCE DE PÉTROLE SPÉCIALE
Marque FENAILLE & DESPEAUX

BENZO-MOTEUR

POUR

Moteurs et Automobiles

ESCRIME

U. S. F. S. A.

Championnat du Sud-Est.

C'est demain, à 9 heures du matin, que se disputera le championnat d'escrime du Sud-Est, dans le local de l'*Athlétique Club des Jeux Olympiques*, 18, rue Rabelais.

Le jury est ainsi composé :

Président : M. Burnichon, président du Comité du Sud-Est ;
Membres : MM. Charles, professeur au F.C.R.L. ; Bourquin, professeur au A.C.F.O. ; Meiffre, professeur à l'A.C.L. ; Joly, professeur au R.C.L.

Voici la liste des engagements :

M. Chenet, F.C.R.L. (tenant) ; Perret (S.R.) ; Perrin Marchal (S.R.) ; Bilger, Phalancher, Chanas, Mazenod, Vincent, Gangelin (A.C.L.) ; Courthial (A.C.J.O.) ; Bérard (R.C.L.) ; Mage (P.C.L.).

Comme on le voit, tous nos clubs lyonnais seront représentés à ce championnat, ainsi que le *Stade Roannais*.

Il est à regretter toutefois l'abstention de l'Union Sportive du Lycée Ampère, du Lycée de Roanne et du Club Sportif de Vienne, ces trois clubs possédant de très bons éléments.

Athlétisme Football

Championnat de France de Football

Les championnats régionaux sont maintenant terminés et déjà ont eu lieu des matchs interrégionaux pour la qualification de l'équipe qui devra, dans les trois grandes régions, représenter les sociétés athlétiques.

Huit clubs ont été ainsi qualifiés pour le Championnat de France : le Vélo Sport Chartrin, champion du Centre-Ouest ; Havre-Athlétique-Club, champion du Nord-Ouest ; le Racing-Club de France, champion de Paris ; le Football-Club de Lyon, champion du Sud-Est ; le Stade Grenoblois, champion des Alpes ; l'Olympique de Marseille, champion du Littoral ; le Stade Olympien des Etudiants de Toulouse, champion du Sud et le Stade Bordelais, champion du Sud-Ouest.

Demain auront lieu trois grands matches, comptant pour le Championnat de France : à Paris, Racing-Club de France contre Havre-Athlétique-Club ; à Lyon, Football-Club de Lyon contre Olympique de Marseille ; à Bordeaux, Stade Bordelais contre Stade Olympien des Etudiants de Toulouse.

Le 1^{er} avril, match à Lyon entre le Nord et le Sud-Est et le 8 avril finale à Paris.

L'équipe gagnante de ce dernier match sera proclamée champion de France ; il n'aura certainement pas volé son titre.

Marseille contre Lyon

Le Football-Club-Régates Lyonnaises qui a triomphé, dimanche, du Stade Grenoblois, jouera demain dimanche, à Lyon, contre l'Olympique de Marseille.

L'équipe gagnante sera qualifiée pour jouer le 1^{er} avril à Lyon contre l'équipe gagnante du groupe des centres régionaux du Nord.

La rencontre de demain sera fort intéressante et un nombreux public d'amateurs tiendra certainement à juger de la valeur de ces deux équipes.

Il y aura certainement foule sur la pelouse des courses, au Grand-Camp, où on trouvera des cartes d'entrée au match. Places réservées : 4 fr. ; entrée : 0 fr. 50.

Voici quelle sera l'équipe de l'Olympique de Marseille. — **Arrière** : Naegly ; **Trois-quarts** : Gilly, Bideleux, Bouisson (cap), Richaud ; **Demis** : Sisson, Gilly ; **Avants** : Marque, Barthelot, Mouren, Antonelli, Dard, Baur, Antoni, Regairas ; **Remplacants** : Durst, Le Gallic.

A propos de polémique.

Voici la lettre que M. Callot a adressée à M. le président du Comité du Sud-Est et, qui figurant au procès-verbal de la dernière séance de ce Comité, n'a pu trouver place dans notre dernier numéro :

A M. Burnichon, président du Comité du S.E.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Il résulte de communications qui nous ont été faites dernièrement

rement que certains clubs se permettent d'attaquer, dans les journaux locaux, nos arbitres officiels et, en critiquant leurs jugements, de suspecter leur impartialité.

Mieux que personne, vous savez combien il est difficile de trouver des hommes compétents et dévoués pour remplir les ingrates fonctions d'arbitre. Si leurs décisions doivent continuer à être critiquées en termes quelquefois grossiers dans les feuilles publiques, le recrutement de ces utiles auxiliaires sera rendu impossible. Ils se laisseront de prêter à notre œuvre un concours, quelquefois si mal récompensé.

Nous vous prions d'inviter les sociétés de notre région à s'abstenir désormais de toute communication à la presse contenant des critiques acerbes contre les jugements des arbitres. Le Conseil étant tout à fait résolu à les faire respecter par ceux qui devraient le plus reconnaître les services qu'ils leur rendent, n'hésitera pas à frapper des peines prévues par les règlements les sociétés qui se permettraient d'attaquer publiquement les décisions rendues par ces dévoués auxiliaires de notre grande œuvre.

Nous vous recommandons de nous signaler toute infraction à la règle que nous entendons imposer à nos sociétés dans toute sa rigueur. Seulement comme il importe de prévenir les fautes avant qu'elles ne soient commises, pour n'avoir pas plus tard à les réprimer, vous voudrez bien communiquer cette lettre aux membres de votre Comité et, pour que nul ne l'ignore, l'insérer intégralement dans le procès-verbal de votre prochaine réunion.

Je vous prie, Monsieur le président, d'agréer l'assurance de nos sentiments distingués.

Pour le bureau : *Le trésorier*, A. CALLOT.

U. S. F. S. A.

Comité du Sud-Est.

Bureau. — Un seul délégué se trouvant à la réunion de bureau annoncée cette semaine, cette réunion n'a pu avoir lieu et a été ajournée au 27 mars.

Commission de Foot-Ball.

Réunion du 16 mars. — Présents : MM. Conty, Gauché (R.C.L.) Klain (R.C.R.) Debroux (A.C.L.) Excusé M. Bourgey (P. C.L.)

Lettre du P.C.L. envoyant la liste de l'équipe ayant joué le 11 mars pour le championnat d'équipe 3^e.

Lettre de l'A.C.L. donnant la liste de son équipe 1^{re} et 2^e.

Lettre du R.C.L. donnant la liste de son équipe 1^{re}.

La commission regrette l'absence de M. Charobert à qui ont été remises la liste de l'équipe 3^e du R.C.L. pour le match du 4 mars avec le P.C.L.

Lettre du Stade Roannais. Le comité se rapporte à la décision prise précédemment par la commission de Football du S. E. au sujet de l'engagement de ce club en équipe 3^e.

La commission enregistre le rapport de M. Conty, arbitre du match équipé 3^e F.C.R.L. et P.C.L. et à la suite de la lecture de ce rapport constate que MM. Chenet et Jacquet du F.C.R. L. n'étaient pas qualifiés pour jouer en vertu de l'article 4 du règlement du championnat d'équipes 3^e dit challenge Henri Place.

La commission en vertu de l'article 3 disqualifie l'équipe 3^e du F.C.R.L. M. Gauché est délégué le dimanche le 18 mars courant pour signifier aux équipes la décision prise.

Le match de championnat d'équipes secondes entre le vainqueur de Lyon et le Lycée Carnot de Dijon est au 25 mars.

La commission enregistre la décision prise d'un commun accord entre les capitaines d'équipes premières de l'A.C.L. et du R.C.L. de ne pas jouer le match championnat.

Commission des Courses à pied du Sud-Est

Réunion du 19 mars. — Présents : M. Audibert, président; Fischer (F. C. L.); Brochu, Motte (R. C. L.); Chanas (A. C. L.); Léonard (S. L.).

Le règlement du *challenge des Elèves* créé par le *Lycée Ampère* est accepté sous la réserve toutefois que ce dernier supprimera les handicaps pour le 100 et 400 m. et ajoutera le lancement du disque au concours d'athlétisme; le règlement de ce challenge sera publié prochainement. La Commission demande également à l'U. S. L. A. que ce challenge, ainsi que le challenge Ampère aient lieu le 24 mai, les épreuves éliminatoires de la région du S. E. en vue du concours interscolaire à Paris, se disputant le 20 mai.

Le calendrier de courses à pied étant irrévocablement clos, le 23 avril, les sociétés sont priées d'envoyer avant cette époque à M. Motte, 21, cours d'Herbouville, les dates choisies par elles en tenant compte des suivantes :

6 mai. — Réunion interclubs de l'U. S. D., à Dijon;

20 » — Epreuves éliminatoires interscolaires, à Lyon;

24 » — Challenge des Elèves et challenge Ampère;

3 et 4 juin. — Championnats du S. E., à Lyon;

24 juin (matin). — Championnats de marche;

1^{er} juillet. — Grands prix du R. C. L., à Lyon; Grands prix de l'U. S. D., à Dijon;

8 juillet. — Course annuelle de 16 kilom., du P. C. L.;

5 août. — Grands prix du R. C. B., à Dijon;

2 septembre. — Course de 10 kilom. (Dijon-Plombières), organisée par l'E. R. D.;

21 octobre. — Challenge d'automne (5,000 m.), à Lyon.

La Commission se réunira, le 23 avril.

Le secrétaire, G. MOTTE.

Racing-Club de Lyon

Commission de Football du 21 mars. — Une équipe mixte seconde et troisième ira à Vienne, le 8 avril, matcher contre l'Union Sportive du collège de Vienne; M. Conty est chargé du commandement de l'équipe. Départ à 1 h. 1/2 par le chemin de fer de la gare de Perrache. Rendez-vous de la section cycliste à 9 heures du matin au café de la Paix. Lettre de l'Union Sportive Chambérienne. Le match d'équipe seconde est définitivement fixé au 15 avril. Le prix du déplacement : 4 fr. 25, sera versé entre les mains de M. Gauché. Le départ aura lieu le dimanche 15 avril à 9 h. 42 du matin.

Réunion du Comité du 21 mars. — Présents : MM. Berthet, Klein, Gauché, Balmas, J. Guillot et Brochu. M. Stauble Julien, rue Romarin, 18, présenté par MM. Balmas et Delorme, est admis comme membre actif. Lettre de M. Gigoux, renvoyée au trésorier; de M. Châtelain, également renvoyée au trésorier qui est autorisé à régler.

Le Comité rappelle aux sociétaires qui désirent prendre part à des épreuves vélocipédiques dans l'année de bien vouloir adresser au président une demande de licence rendue obligatoire par la Commission d'amateurisme; y joindre tous renseignements sur passé sportif ainsi que les couleurs personnelles accompagnés de la somme de 1 fr.

Stade Lyonnais et Philégic-Club réunis.

Comité 21 mars. Le secrétaire est chargé d'adresser directement à Paris la demande de reconnaissance, le secrétaire du comité du Sud-Est n'ayant pas fait le nécessaire.

M. Léonard donne lecture du calendrier sportif.

Les sociétaires sont informés que la première réunion d'entraînement, dite de classement, aura lieu le 1^{er} avril au vélodrome de Genas.

Les courses disputées seront annoncées ultérieurement.

Le 15 avril auront lieu à la Demi-Lune des épreuves pédestres et vélocipédiques avec le concours du Club des Sans-Soucis.

De nombreux prix seront décernés. La réunion comprendra 100 mètres, 400 mètres, 1,500 mètres, 5,000 mètres, course de bicyclettes de 10 kilomètres. Les engagements fixés à 0 fr. 50 par course seront clos le samedi 14 avril.

M. Marge représentera le P.C.L. au championnat d'escrime. Le secrétaire est chargé d'écrire à M. Gilibert.

Radiations : Les radiations suivantes seront demandées au

comité du S.E. Faures frères, Geoffray, Garbit, Thévenin, Quézel Lévine, Raymond.

Le comité se réunira mercredi 28 mars au siège.

Ce soir réunion des Commissions, café Démaz, à 8 heures 1/2. M. Marge est prié d'y assister.

Stade Lyonnais

(Fondé le 11 mars 1900 par la fusion du *Philégic-Club* (15 mai 1898) et du *Stade Lyonnais* (novembre 1898))

Couleurs : maillot bleu ciel portant lion rose, culotte noire.

Sports pratiqués : Courses à pied, athlétisme, football (rugby), vélocipédie, escrime, etc, etc.

Siège administratif : Café Collet, 14, place du Pont.

Salle d'escrime : Café Dernaz, 2, quai des Célestins.

Réunions administratives : les mercredis.

Réunions sportives : Dimanches et jours fériés.

Nombres de membres : 45 actifs.

Comité :

Président : M. Martelat, 4, rue de la Bourse.

Vice-Présidents : M. Corteys, 41, rue du Château ; M. Janin, 16, rue des Quatre Chapeaux.

Secrétaire : M. Deck, 41, rue Mazenod, chez M. Azaïs.

Secrétaire-adjoint : Vallet, 76, cours Vitton.

Trésorier : M. Collombet, 10, rue Port-du-Temple.

Trésorier-adjoint : M. Morénas, 53, Grande Rue de la Guillotière.

Conseillers : MM. Ducelier et Léonard.

Capitaine d'entraînement : M. Léonard.

Capitaine de Football : M. Bourgey, 13, rue St-Dominique.

Vice-capitaine : M. Drevo.

Société affiliée à l'U.S.F.S.A. et au Comité du Sud-Est ; délégués : MM. Martelat, Corteys et Deck.

CHALON. — Racing-Club-Chalonnais.

(Fondé le 29 décembre 1899.)

Couleurs : Gris et noir

Siège administratif et local sportif : Chalet Ste-Marie. — Terrain : Prairie Ste-Marie.

Sports pratiqués : Football, aviron, boxe, lawn tennis, et tous sports en plein air.

Membre d'honneur M. Jean Adenot industriel ; et 45 membres actifs.

Comité (29 décembre 1899).

Président : M. X...

Vice-président : M. André Joly, négociant St-Cosme-le-Haut.

Trésorier : M. Gabriel Carlot, rue de la Poissonnerie. — *Adjoint* : M. Gabriel Collin, avenue de Paris, 43.

Secrétaire : M. Antony Farcet, rue Denon 34. *Adjoint* : M. Jean-Baptiste Ravat, grande rue St-Cosme 16.

Conseillers : M. Francisque Perret Grande Rue 7 ; M. Chanteaud, Jean-Baptiste, rue des Lancharres.

Chefs de matériel : MM. Jean Cousin, rue de Théard ; Emile Richard, place de l'Hôtel-de-Ville.

Société affiliée à l'U.S.F.S.A. et au Comité du Sud-Est.

Jour ordinaire des séances administratives : le jeudi.

DIJON. — Union Athlétique du Lycée Carnot (U.A.L.C.).

(Fondée le 1^{er} janvier 1897.)

Siège administratif : Lycée Carnot, boulevard Thiers, à Dijon.

Couleurs : jersey blanc, col et bordure noirs.

Sports pratiqués : football-rugby, courses à pied et concours, escrime.

Terrain : pelouse de Larrey (Grand Pré).

Nombre de membres : 75 ; d'honneur, 5 ; honoraires, 23 ; actifs, 47.

Président d'honneur : M. Bourlier, proviseur du Lycée Carnot.

Vice-président d'honneur : M. Caillot, censeur du Lycée.

Comité :

Président : M. C. Vincent, 16 bis, rue de Mulhouse, à Dijon, élève classe polytechnique.

Secrétaire : M. Girardot, élève de mathématiques spéciales, au Lycée.

Trésorier : M. G. de Serres, élève au Lycée.

Capitaines de football : équipe première, M. C. Vincent ; équipe seconde, M. Mangin.

Chef du matériel : M. Brüninghaus.

Délégués au Comité du Sud-Est : MM. Vincent, Pons jeune.

Affiliée à l'U.S.F.S.A. et au Comité régional du Sud Sst.

DIJON. — Étoile Rouge Dijonnaise

(Fondée en octobre 1898.)

Couleurs : cercle vert et blanc, étoile rouge.

Insigne : lettres (E.R.D.) entrelacées avec petite étoile rouge au centre.

Siège : Dijon, Café National, rue Monge, 50.

Terrain : au Grand Pré à Larrey (près Dijon).

Sports pratiqués : courses à pied, vélocipédie, football-rugby, natation, tir.

Nombre de membres : actifs 38.

Comité :

Président : M. Auguste Armand, rue Verrerie, 17 et 19.

Vice-présidents : MM. J. Gouget, rue Devosge, 57 ; O. Prudhon, boulevard Thiers, 3.

Secrétaire-trésorier : M. Charles Poillot, 2, rue de l'Arquebuse.

Secrétaire-adjoint : M. Ch. Vienne, 6, rue de l'Arquebuse.

Membres du Comité : M. E. Pimet, L. Decollogne et P. Variot.

Conservateur du matériel : M. G. Catinot, 104, rue Monge.

Société affiliée à l'U.S.F.S.A. (délégué : M. H. Geiger), et au Comité régional du Sud-Est (délégués : MM. Potot, Vienne et Barbelenel).

Réunions du Comité et des Commissions : les mercredis soir, à 8 h. 1/2, au siège social.

Réunions sportives : les dimanches et jours de fêtes.

Commission de courses à pied : secrétaire, Ch. Vienne ; membres : MM. E. Pimet, H. Baunez, A. Baudet, A. Variot.

Commission de vélocipédie : secrétaire : Ch. Poillot ; membres MM. Puget, Potot, Decollogne, H. Barabant.

Commission de football : secrétaire : A. Baudet ; membres : Dardenne, Decollogne, Prudhon, Vienne ; capitaine de l'équipe première : M. Albert Baudet ; vice-capitaine : Dardenne.

DIJON. — Étoile Rouge Dijonnaise. — Comité du 15 mars.

— Présents : MM. Armand, Gouget, Prudhon, Vienne, Poillot, Decollogne. Lecture est donnée d'une lettre de M. Berlin qui est admis comme membre actif.

La démission de M. E. Son est acceptée.

Le Comité fixe la date de l'assemblée générale mensuelle à mercredi prochain, 21 mars, au siège social ; le secrétaire est chargé d'envoyer des convocations à domicile en faisant connaître l'ordre du jour : 1^o Paiement des cotisations en retard ; 2^o modifications aux statuts ; 3^o propositions de MM. Vienne et Poillot ; 4^o élection de 2 membres du Comité en remplacement de MM. Pimet et Variot, démissionnaires ; 5^o révision de la liste des sociétaires ; 6^o projet de voyage à Chalon.

Commission de football. — Présents : MM. Prudhon, Baudet, Decollogne, Vienne.

M. Prudhon rend compte de son voyage à Chalon et prévient les membres de la Commission qu'il est entré en pourparlers avec le *Racing-Club Chalonnais* pour un match à disputer à Chalon, dans le courant du mois d'avril. La Commission décide de demander un match à l'équipe deuxième de l'Union Sportive Dijonnaise. M. Baudet est chargé d'écrire à ces deux clubs pour fixer définitivement les dates et lieux de rencontre.

Départ. — Nous apprenons avec regret le départ de M. Henri Baunez qui va accomplir une période de 3 années de service militaire au 29^e bataillon de chasseurs à pied en garni-

son à Vincennes. C'est une grande perte pour l'E. R. D. qui perd un de ses meilleurs coureurs à pied et un excellent camarade.

BEAUNE. — Stade Beaunois. — Dimanche dernier, quelques équipiers stadistes, renforcés par des joueurs de l'Union Athlétique du Collège Monge, ont formé deux équipes et joué une partie d'entraînement au clos Ricaud. Par suite du petit nombre des joueurs, la partie a été sans intérêt. Le soleil, très chaud, amollissait beaucoup le courage des équipiers. Le S. B., qui avait cessé son entraînement, le reprend en vue d'un match à jouer à Beaune, vers Pâques.

L'Union athlétique du Collège Monge, association scolaire de fondation récente, a mis sur pied deux équipes de football-rugby qui s'initient au jeu, depuis deux mois environ, tous les jeudis. Les deux capitaines, MM. Lambelin et Fontaine, connaissent très bien les règles du football, et font réaliser de rapides progrès à leurs équipes.

Il est probable que l'U. A. C. M. demandera son affiliation à l'U. S. F. S. A. d'ici peu, c'est-à-dire pour la saison des courses à pied.

BELIN

Comité des Alpes

Réunion du 14 mars. — La réunion est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. H. de Lamorte-Félines, président du comité. Présents : MM. Balme et Debon (S. G.), Serres, Ramel, Lay (C. S. G.), Villaret (V. S.), Manificat (A. A. L. G.), Carre-Pierrat (U. A. V.), Eybert (S. R.). Assistent en outre à la réunion, MM. Girard, A. Revol, R. Revol, Eug. Richard, Manot du Stade, Rochas, du Cercle sportif.

Il est décidé que, dorénavant, toutes les réunions se feront à 9 heures du soir.

Correspondance : Le président donne lecture de la correspondance : 1^o Lettre de l'Union Sportive Saint-Marcellinoise déléguant ses pouvoirs, pour l'année 1900, à M. Balme, du Stade Grenoblois ; 2^o Lettre de l'Union Sportive Chambérienne, demandant un match avec une équipe seconde grenobloise, pour le 25 mars ; 3^o Lettres de M. Vuillermet, du F. C. R. L., à propos du match éliminatoire du championnat de France contre le Stade grenoblois.

Championnats d'équipes secondes. — Le match éliminatoire d'équipes secondes entre le Stade Romanais et Vaucanson-Sport, se jouera à Voiron, le 25 mars, sur le terrain de l'U. A. V.

L'assemblée règle ensuite les questions relatives à l'organisation du match F. C. R. L. — S. G.

Le comité décide d'offrir le punch après le match aux équipiers et aux commissaires.

La proposition Debon, tendant à ce que les bureaux des sociétés athlétiques reçoivent des invitations officielles est repoussée. Une autre proposition relative à une remise de 50 0/0, pour les membres du Stade Grenoblois sur le droit d'entrée sur le terrain est également repoussée.

Sur une demande de M. Picard, vice président du S. G., le président déclare que c'est d'après les instructions reçues de l'U. S. F. S. A., que le comité a organisé le match sur le terrain du Cercle Sportif.

M. Girard se plaint également des vexations faites journellement au Stade par les membres des sociétés athlétiques grenobloises. Sur une question de M. Serre, M. Girard précise et rappelle les incidents de Vaucanson-Sport au match final des championnats des Alpes (équipes premières). Le président déclare alors que ces incidents sont dus surtout à la publication de certains articles parus dans les journaux locaux et émanant principalement du Stade grenoblois. Il désapprouve la campagne menée dans *Lyon-Sport*, contre le comité des Alpes.

M. Balme, directement mis en cause, croit utile de déclarer qu'il n'a jamais été dans sa pensée de mener une campagne contre le comité des Alpes. Il se défend d'avoir fait une polémique et croit, au contraire, avoir toujours travaillé pour le plus grand intérêt du comité. L'incident est clos.

Une proposition de M. Manificat, relative à une distinction à

offrir aux quinze champions d'équipe première, est mise à l'étude.

L'assemblée adopte, en principe, les couleurs du Dauphiné comme couleurs du comité.

ROMANS. — Stade Romanais.

(Fondée le 4 janvier 1900 par la fusion du Football-Club Romanais et du Racing-Club Romanais.)

Couleurs : Maillot noir, lion rouge, culotte blanche.

Siège administratif : Café du Théâtre, place des Cordeliers.

Terrain : Route de Génissieux, quartier de la Pierrotte.

Sports pratiqués : Football, courses à pied, vélocipédie, etc.

Nombre de membres : 90. — 9 membres d'honneur, 21 membres honoraires, 60 membres actifs.

Président d'honneur : M. le colonel Joly, commandant le 75^e de ligne, à Romans.

Vice-présidents d'honneur : M. Charles Carra, industriel ; et M. Jules Henri, pharmacien.

Membres d'honneur : M. Ph. Grenier, père, industriel ; M. E. Premier, fils, distillateur ; M. A. Gailly, fabricant de chaussures ; M. Figuet, maire de Romans ; M. Sibilat, avocat ; M. Veyves.

Comité :

Président : M. Philippe Grenier, fils, boulevard de l'Ouest, Romans.

Vice-président : M. Paul Tiran, place de la République.

Secrétaire général : M. Abel Aubert, Grande-Rue, Bourg-de-Péage.

Secrétaire-adjoint : M. Gaston Jacquier, rue Mathieu-de-la-Drôme, Romans.

Trésorier : M. Albert Donnadiou, place d'Armes, Romans.

Membres du Comité : MM. Truc, Chatenay, Porte.

Société affiliée à l'U. S. F. S. A. et au Comité régional des Alpes. Délégués : MM. Grenier, Aubert, Eybert à Grenoble, rue Alphan, 7.

Assemblée des sociétaires : Tous les mercredis.

Commission de Football : MM. Dolbeau, Donadiou, A. Aubert, Fayolle, Truc.

Commission de courses à pied : MM. Truc, Guérimand, Clot, Manand, Porte.

Commission cycliste : MM. Mortreux, Bourguignon, Pons, Rimet, Sylvestre.

SAINT-MARCELLIN (Isère). — Union Sportive St-Marcellinoise (U. S. S. M.)

Fondée le 29 novembre 1899

Couleurs et insignes : maillot bleu marine avec deux dauphins rouges accolés.

Siège administratif : collège de Saint-Marcellin (Isère).

Terrain : près de la Cumane.

Sports pratiqués : football, lawn-tennis, courses à pied et bicyclettes, etc.

Nombre de membres : 2 membres d'honneur ; 10 membres honoraires ; 35 membres actifs.

COMITÉ (19 novembre 1899).

Président : M. A. Guillaume, principal du collège.

Vices présidents : M. A. Malraire avocat, et M. Bousquet, maître répétiteur.

Trésorier : M. Marion employé de commerce ; **adjoint :** M. Meunier (élève au collège).

Secrétaire : M. J. Rousset, 9 grande rue, St-Marcellin.

Conseillers : MM. Bois Emile, Mabilon Emile, M. Regaud Léon.

Société affiliée à l'U. S. F. S. A. et au Comité des Alpes. — Délégués ; président, secrétaire et trésorier.

Jour ordinaire des séances administratives : 1^{er} dimanche de chaque mois,

Football. Capitaine d'équipe première : M. Bois Emile ; capitaine d'équipe seconde : M. Lambert Léon.

Football

Championnat de France

Le Sud-Est contre les Alpes

F. C. L. contre S. G.

Dimanche s'est joué à Grenoble, sur le terrain du Cercle sportif Grenoblois, le match comptant pour le championnat de France, entre les vainqueurs du Sud-Est et des Alpes : le *Football-Club de Lyon* et le *Stade Grenoblois*. Favorisé par un temps assez beau, ce match a remporté un vif succès. Plus de cinq cents personnes sur les lignes de touche parmi lesquelles M. le directeur et Mlle Girard, M. Goyet, inspecteur des Enfants Assistés ; M. et Mme Villaret, secrétaire général de la mairie ; MM. Molleron, directeur du Gymnase municipal ; Louis Bouchayer, le sympathique sportsman ; Porte, avoué, etc. Beaucoup d'athlètes : M. de Lamorte-Félines, président du Comité des Alpes, MM. Girard et Balme, vice-président du Stade Grenoblois, Carlin, Géry et Genin de l'Union Athlétique Voironnaise, des stadistes, des membres du Cercle sportif et de Vaucanson-sport.

A 2 h. 1/2, l'arbitre siffle le commencement du match. La première mi-temps, magnifiquement menée par les deux équipes qui fournissent chacune un jeu très ouvert ne donne aucun résultat.

Dans la seconde mi-temps le F. C. L. marque le premier essai (Edel). Bientôt Chabrol, du Stade, marque lui aussi un essai qui est contesté par Lyon et que l'arbitre n'accorde pas. Peu après Dalban, marque un autre essai pour l'équipe Grenobloise.

A la fin de la seconde mi-temps les deux équipes étant à égalité de points, l'arbitre fait prolonger la partie. Après 30 minutes d'un jeu très serré où le F. C. L. nous a paru avoir l'avantage Vuillermet réussit un superbe drop goal qui assure la victoire du F. C. L. par 7 points à 3 au Stade.

Les deux équipes sont vivement acclamées par le public.

Après la partie le Stade dépose une réclamation entre les mains du président du Comité des Alpes, tendant à faire annuler le match par suite de certains propos tenus par l'arbitre après n'avoir pas accordé l'essai marqué par Chabrol.

Le soir un banquet de cinquante couverts réunissait Lyonnais et Grenoblois. Au champagne plusieurs toasts sont portés par M. de Lamorte-Félines, qui boit à la parfaite entente entre les deux comités voisins, par M. Burnichon, qui souhaite l'entente entre tous les clubs des Alpes et du Sud-Est, le sympathique président du F. C. L.

Très malicieusement on arrive à causer du fameux glas (une pierre dans nos plates-bandes). Il espère que tous les clubs alpestres imitant la ligne de conduite du Stade Grenoblois auront tôt fait de prouver que le fameux glas n'aura été qu'un mythe. M. Girard, vice-président du Stade, en une charmante improvisation se plait à reconnaître une fois de plus la courtoisie des joueurs du Football-Club de Lyon, courtoisie qui, malheureusement — ajoute-t-il — ne se rencontre pas dans tous les clubs pratiquant le sport. Le toast vice-présidentiel est unanimement approuvé par tous les stadistes présents.

Après un punch très précipité offert par le *Stade Grenoblois* à son siège social, les Grenoblois ont accompagné les Lyonnais à la gare où un dernier Hip! Hip! Hurrah, a salué les vainqueurs de la journée qui, espérons-le, sauront faire triompher jusqu'au match final les couleurs du Football-Club de Lyon.

L. BERNARD.

Championnat du Sud-Est

(EQUIPES SECONDES)

Dimanche dernier, à 2 heures, s'est disputé entre les équipes secondes du F. C. R. L. et du R. C. L., un match comptant pour le championnat du Sud-Est. Comme il était à prévoir, cette partie a été des plus intéressantes et un public nombreux y assistait. L'équipe du F. C. R. L., mieux entraînée que sa rivale, a

finallement triomphé par six points à zéro (deux essais, Meysson, Grataloup), mais la victoire lui a été chèrement disputée; l'équipe du R. C. L., plus lourde, a menacé souvent les buts du F. C. R. L., si bien qu'à la mi-temps, aucune des deux équipes n'était parvenue à marquer. A la reprise, après une attaque très énergique du R. C. L., qui joue pendant plus d'un quart d'heure dans les 22 mètres du F. C. L., le jeu se déplace peu à peu et les Racingmen sont refoulés près de leurs buts ; au sortir d'une mêlée, sur une passe de Pinet, Meysson parvient à marquer un essai, le but est manqué. Le R. C. L. redouble d'ardeur et la lutte devient de plus en plus vive : Vuarin intercepte plusieurs passes aux applaudissements des partisans du R. C. L. mais inutilement : toutes les tentatives des équipiers du Racing sont arrêtées par de superbes plaquages, et malgré le jeu brillant — mais trop personnel — de quelques-uns, ils ne parviendront pas à marquer.

Le F. C. L., a l'avantage dans les mêlées et ses demis — Chamaux en particulier — se sont distingués ; après une série de passes, Grataloup s'échappe en vitesse, et évitant habilement plusieurs racingmen marque un essai au milieu des poteaux ; le but est encore manqué. Le jeu est de plus en plus serré et l'arbitre M. Clerc siffle la fin de la partie sans qu'il soit marqué d'autres points.

A la suite de cette victoire, l'équipe seconde du F. C. R. L., est désignée pour jouer le 1^{er} avril le match final du championnat du Sud-Est contre l'équipe première du Lycée Carnot de Dijon.

Composition des équipes.

F. C. R. L. — Arrière : Laverlochère ; **Trois-Quarts :** Ribard Grataloup, Cassas, Seitier, Jh ; **Demis :** Chamaux, Fontanilles ; **Avants :** Ch. Pinet, (capitaine), Seitier P., Brigodiot, Meysson, Montmasson, Roure, Charobert G.

R. C. L. — Arrière : Charles Auguste ; **Trois-Quarts :** G. Stugocki, M. Stugocki Pierry, Vuarin Léon (capitaine) ; **Demis :** Tournier, Chatillon ; **Avants :** Briffault, Klain, Pellardy, Pothier, Louison Chapeau, Saunier, P. Stugocki.

U. S. L. A. contre P. C. L. — Dimanche s'est joué, sur le terrain du Lycée du Parc, un match entre une équipe de l'Union Sportive du Lycée Ampère et le Philégie-Club Lyonnais. Un nombreux public assistait à cette partie. Le P. C. L. donne le coup d'envoi. Au début, le jeu est maintenu au milieu du terrain pendant quelques minutes, puis, amené dans les 22 m. du P. C. L. Les tenus succèdent aux touches et, plusieurs fois, le camp du P. C. L. menacé, est dégagé par l'arrière Bourgey. Sur un mauvais coup de pied d'un Philégiste, le ballon franchit les lignes de buts du P. C. L. Les lycéens se précipitent, l'essai est marqué. C'est le seul qui sera marqué durant toute la partie. Le but est manqué de peu. Après une suite de touches, le jeu est au milieu du terrain, lorsque l'arbitre siffle la mi temps.

A la reprise, le P. C. L. redouble d'ardeur et semble vouloir marquer. Le jeu est ramené sur les buts du Lycée, mais les charges de Cortey, de Mage n'aboutissent pas.

Les bons coups de pied de Charlet ramènent le jeu. Le Lycée réussit de jolies séries de passes, mais chaque homme, étroitement surveillé, est plaqué. Les plaquages se succèdent et la fin est sifflée par l'arbitre qui déclare l'U. S. L. A. vainqueur, par 2 points (1 essai) à rien.

L'équipe du P. C. L. a bien mieux joué que dans son match avec le F. C. R. L. Il est vrai que ce jour-là, elle était incomplète et privée des services de son capitaine.

L'équipe a encore beaucoup à apprendre. Remarqué le jeu de Bourgey, de Bertrand, de Mage encore trop personnel, les jolis plaquages de Cortey.

Du côté du Lycée, la ligne de trois-quarts, excellente, a réussi de belles passes. L'équipe, ainsi composée, est bonne et suit bien les conseils de son capitaine Sérès qui sait vraiment commander ses équipiers. MM. Anjou, Sérès, Martin, de Lachanne, ont été particulièrement remarqués. Le public a peut-être prouvé

un peu trop l'intérêt qu'il prenait à cette lutte toute courtoise, en envahissant le terrain, car les juges de touche ont eu de la besogne.

L.

Voici la composition des équipes :

P. C. L. — Arrière : Bourgey (cap.) ; trois-quarts : Cortey, Drevon, Morénas, Janin ; demis : Clapot, Bertrand ; avants : Comte, Baurier, Deck, Dayet, Belley, Perroud, Mage, Boursier.

U. S. L. A. — Arrière : Charlet ; trois-quarts : Sérès (cap.), Gillon, V., Chanlemesse, Lachaume, Ducret ; demis : Anjou, Martin ; avants : Bouteille, Brissard, Gillon, E., Dehnolle, Hériot, Both, Favier, Royet.

TOURNON. — Match entre l'équipe 1^{re} de l'Union sportive de St-Etienne et l'équipe 1^{re} de l'U.S.L.T. — Ce match s'est joué dimanche, 18 mars, devant un public nombreux. Il n'a pas été aussi intéressant qu'on aurait pu croire, l'équipe de l'U.S.L.T. s'est montrée d'une supériorité écrasante sur l'équipe adverse qui s'est cependant bien défendue. Les Stéphanois ne sont pas d'ailleurs venus à Tournon dans l'espoir de remporter la victoire : c'était leur premier match, ils voulaient une leçon et les conseils et les exemples ne leur ont pas manqué.

Dès le début les Tournonnais s'installent dans les 22 m. des Stéphanois d'où ils ne sortiront plus ; dans les cinq premières minutes Brunet et Decurtil marquent pour Tournon 2 essais non transformés. Les essais se succèdent alors pour Tournon ; à la mi-temps Tournon a 38 points à 0. Les buts sont manqués par suite du vent.

Les Stéphanois ne perdent pas courage et jouent jusqu'à la fin avec ardeur ; ils ont de bons plaqueurs, Savoye, Dulac, Perussel, Molheras, Brun et nul doute qu'avec les éléments qu'ils possèdent ils ne forment, l'an prochain, une très bonne équipe.

L'U.S.L.T. a été victorieuse par 70 points à 0 (Decurtil 5 essais ; Brunet, 5 ; Charrière, 4 essais 1 but ; Lambert, 3 essais ; Schmidt, 3 ; Astruc, 1 essai 1 but ; Teyssaire, 1 essai).

Un ancien trois-quart de l'U.S.L.T. M. Fintriny qui a quitté le jeu depuis deux mois, arbitrait la partie ; on n'a que des félicitations à lui faire pour son impartialité et sa compétence. L'administration du Lycée de Tournon a fait au mieux pour recevoir convenablement les Stéphanois qui sont partis enchantés de leur journée, malgré leur défaite. Voici la composition des équipes :

U. S. S. E. — A. : Romand ; T.Q. : Dulac M. Savoye, Perussel, (cap), Barraud, D. Peradin Couzon ; Ar. : Robert, Molheras, Cherbut, Chadly, Stafin, Gourdin, Brun, Dulac F.

U. S. L. T. — A. : Buix. — T.Q. : Brunet, Decurtil (cap), Grangaud, Schmidt D. Astruc, Ruelle ; Ar. : Frédéric, Baudonin, Lambert, Charrière, Fayol, Teyssaire, Charrière, Lagarde.

VIENNE. — Dimanche prochain aura lieu, sur le terrain de l'Isle, le match revanche entre le *Lycée de Lyon* et le *Club Sportif* de Vienne. Le coup d'envoi sera donné à 3 heures. Souhaitons qu'un beau soleil vienne favoriser cette rencontre intéressante où le Club Sportif va tenter de prendre sa revanche sur le Lycée Ampère qui l'avait battu en décembre dernier par 16 points à rien.

L'Union Sportive Dijonnaise à Chalon-sur-Saône

Demain, dimanche, un match sera joué à Chalon, entre l'équipe 1^{re} du Racing-Club-Chalonnais et une équipe mixte de l'Union Sportive Dijonnaise. L'équipe de l'U. S. D. partira de Dijon, à 11 h. 32 et arrivera à Chalon-sur-Saône, à 1 h. 42.

Elle sera reçue à la gare par le Comité et les membres du R. C. C.

Le match se jouera au Pré Ste-Marie, à 3 h. précises.

Cross-Country

Championnat de France de la F. S. A. F.

Dimanche dernier la Fédération des Sociétés Athlétiques de France faisait courir le championnat professionnel de Cross-Country, à Ville d'Avray près Paris. Toujours soucieuse des intérêts de ses comités régionaux la F. S. A. F. avait assuré à l'équipe du Club Pédestre et Vélocipédique la moitié des frais de son déplacement.

C'était la première fois qu'une équipe lyonnaise osait se mettre en ligne avec les équipes professionnelles parisiennes. Le premier essai a été couronné par une victoire qui complètera parmi les plus beaux faits sportifs de notre ville.

L'équipe lyonnaise, arrivée à Paris dimanche matin, n'ayant pris aucun repos, imparfaitement entraînée, s'est classée seconde devant les équipes de force redoutable, spécialement entraînées pour cette épreuve et connaissant à fond le parcours.

L'équipe du *Club Pédestre et Vélocipédique* s'est classée seconde par 103 points derrière l'Union des Sports de Paris, 61 points.

Voici le classement individuel de ses équipiers : Louit 8^e, Fau-roux 15^e, Paisud 16^e, Perrin 17^e, Faure 18^e, Duperrier 29^e.

ALPINISME



"LYON-SPORT" dans les Alpes

Nous ne comptons pas reprendre de sitôt pour cette saison nouvelle, le récit de récentes ascensions effectuées dans les divers massifs alpestres français. Mais après quelques mauvaises journées, un soleil vivifiant et radieux est venu empourprer et darder de ses chauds rayons, les quelques rares flaques de neige qui font une parure si chatoyante aux sommets de moyenne altitude, pendant que tout là haut, les majestueuses cimes étalaient dans leur splendeur leur parure d'hermine inaltérable et diaprée. On pourrait au besoin se demander ce que devenaient alors nos braves alpinistes de la saison dernière. Rassurez-vous, car chez eux le sport ne meurt point, même l'hiver. C'est une noble passion à qui il suffit d'un peu de chaleur pour se réveiller et briser, comme une chrysalide, les parois étroites où l'enferme une inaction provenant souvent d'un trop long séjour hivernal. Au premier rayon de soleil, les alpinistes se sont donc mis à l'œuvre.

Les diverses sections du Club Alpin Français, en réalisant les membres de leurs bureaux, arrêtaient en outre les projets de courses pour 1900. Quant aux sociétés individuelles, leur empressement à se tracer une ligne de conduite future n'était pas moins grand.

L'initiative privée ne tardait pas elle aussi à faire preuve d'activité, et les quelques ascensions remarquables que nous allons mentionner suffiront à justifier les espérances que nous formions sur elle.

Nous tenons cependant, au début de cet article, à déplorer la terrible catastrophe survenue récemment à un détachement du 11^e bataillon de chasseurs et qui a coûté la vie à deux de ses hommes. En rendant ici un nouvel hommage à ces troupes d'avant-garde dont le dévouement et l'abnégation sont devenus proverbiaux, nous devons féliciter de leur vaillance ces modestes serviteurs, qui pendant de longs mois professent l'alpinisme par devoir, et veillent l'arme au pied à la frontière pour la défense et l'intégrité du territoire.

Revenons donc à l'énumération des quelques ascensions ou tentative d'ascensions marquantes effectuées ces temps derniers. Ces ascensions, nombreuses sur les sommités d'accès facile (nous négligerons du reste de parler de celles-là), sont, il faut le reconnaître, particulièrement rares sur les massifs recouverts d'une épaisse couche neigeuse. Il convient néanmoins de parler, dans le massif de l'Oisans, d'une remarquable tentative d'ascension effectuée aux Ecrins, par la face nord, le 28 janvier. C'est accompagné des guides Pierre Estreine et Fougis, qu'un lieutenant du 159^e se fit le héros d'une telle prouesse. L'officier et les guides couchèrent au refuge Tuckett, mais le lendemain, devant l'abondance de la neige fraîchement tombée, ils durent rebrousser chemin.

Pour retrouver des ascensions aussi périlleuses il nous faudrait citer en décembre dernier, l'ascension sur le massif du Vercors, de la Pucelle de Pariset et de la Pucelle des Dames, dans le Pelvoux, le 4 octobre, l'ascension du Pelvoux (3,954 m.)

et du pic de Rochebrune (3,324 m.). Pendant ce temps, les ascensions patriarcales ou courses au clocher s'organisent. Elles sont du reste bien de saison. Tout récemment, la section lyonnaise du Club Alpin avait projeté pour le 11 mars une excursion générale, au Signal de l'Avocat (1017 m.) (massif Juranique), et prépare actuellement pour le 25 mars, une deuxième excursion mensuelle et générale aux Echarmeaux (718 m.). Il ne nous reste qu'à souhaiter à cette dernière le succès qui est venu couronner son aînée.

A bientôt donc, avec le beau temps, l'annonce de nouvelles ascensions, que nous serons heureux de pouvoir enregistrer dans le corps de cette revue.

A. D., membre du C.A.F.

Société des Patineurs Grenoblois.

(Fondée le 31 janvier 1885.)

Président : M. Berge, notaire, rue Molière, 1.

Vice-président : M. J. Pocat, négociant.

Secrétaire-trésorier : M. Gauthier, rue de Bonne, 15.

Commissaires : MM. Chalin, Coutavoz, Dr Deschamps, G. Godero, le capitaine de Martène, V. Nicolet, H. Sentis.

Etang : Au Polygone.

Alpinistes Dauphinois.

(Société fondée le 18 février 1892.)

Siège social : Passage Teissière, à Grenoble.

Président : M. X...

Vice-présidents : MM. Roux, négociant, et A. Duglou.

Secrétaire général : M. C. Robert, négociant, rue St-Jacques, 13.

Secrétaire-adjoint : M. A. Rouy.

Secrétaire des séances : M. Joly.

Trésorier : M. Chapuis.

Trésorier-adjoint : M. G. Oddoux.

Commissaire-général : M. E. Gigay, bijoutier.

Bibliothécaire-archiviste : M. Müller, bibliothécaire à l'Ecole de Médecine.

Chef du matériel : M. Perrin.

VARIÉTÉS

LE CORPS ET L'ÂME DE L'ENFANT

Les Paresseux.

Donc, votre fils est paresseux... Par ce mot-là, qu'entendez-vous au juste, je vous prie ?

— Que voilà un garçon aux joues fermes et rouges, à l'appétit superbe, joueur, tapageur, boute-en-train, à qui vigueur et vitalité haute ne manquent point dès qu'il faut s'amuser, mais qui, dès qu'on entre à l'étude, bâille et perd tout élan. Et vous le tenez pour responsable de l'inertie de son esprit, la maladie ou la faiblesse originelle ne pouvant être invoquées comme excuse.

Certes, ce type existe de l'enfant qui n'est paresseux que quand il s'agit d'accomplir un devoir, et nous avons le sentiment de le présenter fréquemment. Cependant le problème n'est pas tout à fait simple. Bon nombre d'éducateurs, et beaucoup de parents se font, ici encore, de très fâcheuses illusions; presque toutes ces choses-là se jugent chez nous par idées toutes faites. Nous regardons la vérité la plus moderne avec les besicles rayées et encrassées que nous légèrent les pédagogues de la Renaissance; nous concevons ces questions comme ils les conçurent à une époque où l'urgent était de tirer d'une ignorance fort sauvage et de polir, pour les humanités, de rudes gentils hommes trop exclusivement enclins aux duels, à la guerre, à la chasse cruelle.

Dégageons-nous enfin de tout leur héritage, et tâchons de

comprendre librement, par nous-mêmes, ce que nous avons sous les yeux. Cherchons de quoi dépend la paresse d'un écolier, et voyons clairement quelle part de responsabilité nous incombe dans tout ce qu'il gaspille de temps en bâillements et en musarderies, pendant les dix années que durent ses études.

★ ★

Un premier point.

Souvent, beaucoup plus souvent qu'on ne croit, un petit paresseux, qu'on étudie de près, se révèle neurasthénique, et nous voyons son incapacité à l'effort soutenu d'attention dépendre, sinon d'une maladie formelle, du moins d'une nutrition ralentie, d'un fonctionnement languissant du cerveau. Ce n'est point là une affirmation purement doctrinale, mais bien l'aboutissant d'études sans parti pris sur les enfants, aujourd'hui fort nombreux, qu'il m'a été donné d'observer avec quelque suite.

Lorsque, pour un motif ou pour un autre, le système nerveux de l'homme voit mollir sa tonicité, chacun de ses organes n'apporte plus à l'exécution de sa tâche que faiblesse et demi-sommeil. L'appétit à l'ouvrage reparait quand reparait une tonicité générale plus haute. Pas plus que l'estomac ou que le cœur, le cerveau n'échappe à cette loi. Aussi, estimons-nous qu'en bonne psychologie il faudrait éviter toute délimitation trop nette — toute cloison trop étanche, comme dirait M. Paul Deschanel — entre la paresse proprement dite et l'incapacité malade au travail. Gardons-nous, pour le moins, de baser notre traitement de la paresse sur cette idée, vraiment trop simple, qu'un écolier plein d'indolence pourra toujours devenir à son gré, du jour au lendemain, un modèle d'activité laborieuse. Ne disons pas qu'il n'aurait qu'à vouloir pour pouvoir de crainte qu'il ne soit doué d'une volonté malade, et qu'il ne puisse pas vouloir.

Comprenez-moi. Je sens aussi bien que vous comme il serait absurde de mettre sur le même plan le paresseux si bien portant que nous évoquons tout à l'heure, et le pauvre marmot, convalescent d'une maladie grave, maigre, pâli, ne tenant pas debout, la cervelle tout à fait vide. A celui-là personne ne demande d'efforts, sachant qu'il en est dispensé.

Mais la grande majorité des enfants peu laborieux vous la rencontrerez à mi-chemin des deux extrêmes. Le paresseux en parfaite santé est fréquent surtout en théorie. Le plus souvent un cerveau sans entrain s'accompagne d'un estomac tardif et dilaté, d'un cœur aux battements mous, d'une pression artérielle basse, d'un ralentissement notable dans l'activité des échanges qui constituent la nutrition. Ce n'est pas l'esprit seulement, mais bien tout l'organisme qui se relâche. *J'en connais qui ne supportent pas la marche, et que lasse même le jeu, pour peu qu'il soit actif.*

Ces marmots-là, quand leur répétiteur ou leur instituteur les astreint à plus d'une heure ou deux de travail soutenu, d'attention forcée, vous voyez leurs yeux se cerner, leurs petits traits s'amollir, se tirer. Donnez-leur un peu de repos ou quelque nourriture, et leur visage reprendra des couleurs, de la vie. Un gamin de huit ans, pour lequel on m'a consulté, a inventé tout seul de s'étendre sur le tapis pour congestionner un peu sa tête anémiée et rappeler les idées qui s'en volent. Ainsi faisait Jean-Jacques qui, pendant des années, ne put dicter sa prose que couché.

En pareil cas, le péché de paresse n'est rien autre que le reflet mental d'une tonicité générale très basse, d'une pauvre énergie vitale. On le guérit par l'emploi des toniques, par l'entraînement progressif, par une hygiène à la fois corporelle et psychique sur laquelle nous reviendrons avec quelques détails. Contentons-nous de dire pour l'instant qu'elle n'a rien à voir avec ces cajoleries et ces menues lâchetés maternelles qui, sous prétexte qu'un enfant manque de vie, ne visent qu'à l'efféminer un peu plus.

★ ★

Mais, à supposer que nos fils aient une santé très normale, un système nerveux sans tare et des forces très suffisantes,

avouons que NOTRE SYSTÈME ACTUEL D'ÉDUCATION les emploie de façon tout à fait illogique.

Un enfant de sept à quinze ans, n' imaginez pas que ce soit autre chose qu'un gentil petit animal porté par sa nature intime uniquement à respirer, à manger, à courir, à dormir, à prendre de la force et à EN DÉPENSER, à vivre. Sans doute il observe le monde, compare les choses entre elles, se fait ses petites idées, connaît la curiosité. Un livre racontant quelque fable amusante saura le retenir. Mais il a grand-peine à comprendre l'intention du maître qui l'arrache à ses jeux et le contraint à s'occuper de choses pour lesquelles il n'éprouvera de goût naturel que plus tard.

Je reconnais très volontiers qu'avec la concurrence actuelle il faut de fort bonne heure armer nos fils de l'instruction nécessaire, la vie étant courte et le nombre de nos connaissances grandissant avec une rapidité vertigineuse. Mais tout de même on commence un peu tôt. Quand un jeune garçon se décide seulement vers la quinzième année à entamer les études classiques, voyez comme il a vite fait de brûler les étapes, et de rejoindre ceux qui se traînent lamentablement depuis la classe de huitième sur les mêmes études. C'est que son esprit se propose avec ardeur un but précis, tandis que nos écoliers en classe ou à l'étude n'ont, pour la plupart, d'autre fin que de s'en aller vite en récréation, et de tuer les heures tant bien que mal jusqu'au moment du jeu.

★★

Je vois autour de moi des enfants de sept à huit ans donnant au total, quatre heures ou quatre heures et demie de travail intellectuel soutenu chaque jour. Je sais des cerveaux d'hommes de quarante ans qui ne supporteraient pas une pareille tension. La plupart des occupations de l'adulte, même dans les professions libérales, sont moins fatigantes que l'étude proprement dite, [puisqu'elles sont devenues automatiques un peu machinales et d'autant plus aisées.

Cet esprit individualiste et entreprenant, qui fera des Anglo-Saxons, si nous n'y prenons garde, les conquérants du monde latin et nos maîtres, c'est à LEUR MODE D'ÉDUCATION qu'ils le doivent, autant qu'à leur tempérament originel. Voyez comme ils utilisent et disciplinent, par LES EXERCICES PHYSIQUES INCESSANTS, cette tendance naturelle de l'enfant à la vie animale, dont nous parlions il n'y a qu'un instant. Chez eux, les heures consacrées à la culture intellectuelle proprement dite sont moitié moindres que chez nous. On ne réclame des écoliers que peu d'heures d'attention soutenue, mais on veut que ce temps ne soit pas gaspillé. A vingt ans, leurs adolescents en savent autant que les nôtres, et ils apportent dans la vie beaucoup PLUS DE SANTÉ PHYSIQUE et D'ÉNERGIE MORALE. Souvenez-vous, pendant nos classes et nos interminables études, combien d'heures tout à fait perdues pour le travail et pour le jeu, pour l'intelligence et le corps, heures grises désolées, à jamais regrettables. Ce sont elles qui nous laissent un souvenir si lourd, si morne de notre temps de collège.

Eh bien ! ces heures de paresse, elles sont imputables bien moins au caractère de l'enfant qu'à notre mode d'instruction qu'il faudra RÉFORMER bientôt de fond en comble si nous ne voulons pas périr.

Quand donc ferons-nous travailler nos petits seulement le temps nécessaire ? Quand donc débarrasserons-nous leurs études de ces notions mille fois inutiles dont on encombre leurs cerveaux, comme pour le plaisir de les empêtrer et de les désarmer dans la lutte future ?

(Figaro).

Dr MAURICE DE FLEURY.

Nous rappelons à nos correspondants et aux secrétaires de Sociétés que leurs communications ne peuvent être insérées que si elles nous parviennent le **jeudi**, avant midi.

Nous les prions instamment de ne pas attendre jusqu'à et de nous envoyer, dès le **mardi**, ce qui est facile, les comptes rendus des réunions du dimanche précédent.

Frontier

Le temps est loin où la presse saluait avec plaisir le retour d'un directeur des Haras, amenant en France des étalons achetés en Angleterre. On vantait partout les qualités de forme et de constitution de ces reproducteurs ; le public était fixé sur leurs performances auxquelles on attachait un grand prix. Sans remonter aux temps les plus reculés, on a souvenance des acclamations qui ont accueilli le débarquement de *The-Heir-of-Linne*, que M. le baron du Taya considérait, avec raison, comme un étalon supérieur de croisement.

Notre élevage a fait des progrès considérables depuis plusieurs années et, si l'administration passe encore le détroit pour aller aux grandes ventes de Newmarket, c'est pour y chercher des sujets exceptionnels que toutes les puissances se disputent à coups de guinées.

Lors des derniers achats de Paris et de Chantilly, on a beaucoup protesté parce que la commission ne s'était pas montrée assez généreuse vis-à-vis de certaines grandes écuries, qui ont préféré garder leurs étalons ou les vendre à l'étranger, plutôt que de les céder aux prix que l'Etat proposait. On n'a pas encore oublié tout le tapage qui s'est fait à cette occasion ; on a assisté à une rupture à laquelle on n'aurait jamais cru, entre le Jockey et les haras. L'organe de la société d'encouragement s'est montré plus que sévère vis-à-vis de la commission. Il a trouvé un mot qui a fait fortune dans le monde hippique, pour condamner la *lésinerie* des représentants de la rue de Varennes, qu'il a appelés des *inspecteurs du Bon-Marché*. Comme c'est, ordinairement, le ton qui fait la chanson, on a pu comprendre à l'ironie qui accompagnait cette qualification, que notre confrère n'avait nullement l'intention de faire allusion à la prospérité du grand établissement commercial de la rive gauche pour la comparer à celle des finances de l'Etat.

Eh bien, plus on y réfléchit, plus on s'aperçoit que MM. les inspecteurs de haras ont agi sagement, et que les offres étaient en rapport avec la valeur réelle des animaux. On a mis en avant les frais considérables des propriétaires de pur sang ; il faut le reconnaître, ce raisonnement ne manquait pas de logique, puisqu'il était emprunté à l'arsenal des haras alors qu'on s'en servait quand on couvrait d'or *Béranger* et *Ruel*. Il ne faut pas juger une industrie d'après ses frais, mais d'après la valeur utile qu'elle produit. On trouve, non sans raison, que jusqu'à ce jour, on a fait une part trop belle au pur sang. Quarante étalons de croisement suffiraient ; en les mettant l'un dans l'autre, à 20.000 francs, on arrive à 800.000 francs ; mais l'industrie du pur sang reçoit pour produire cette somme de 800.000, 12.000.000 francs d'encouragements.

C'est ce qu'ont compris MM. les inspecteurs quand ils ont offert 45.000 francs de *Cazabat*, ce qui a permis, du reste, à son propriétaire, de le céder à l'Allemagne pour 60.000. De plus, étant donné le degré d'affinement auquel arrivent les reproducteurs de la race anglo-normande, le croisement avec le pur sang deviendra de moins en moins fréquent.

Les haras se remettent de cette campagne. Ils en ont vu bien d'autres et ne s'effraient généralement pas du bruit. Aussi sont-ils restés insensibles aux reproches qu'on ne cesse de leur faire, de canaliser l'argent des contribuables à l'étranger, au lieu de le destiner aux propriétaires de nos grandes écuries, qui n'admettent pas le partage. En achetant *Frontier* 150.000 fr. au duc de Westminster, lors de la dernière vente de Newmarket, ils ont prouvé qu'ils n'avaient pas « les poches vides » et, s'ils avaient pu, ils auraient mis une grosse somme sur *Best-Man* ; mais ce splendide animal n'était pas à vendre.

Puis, sur tout cela est venue se greffer la question de la distribution des fonds du pari mutuel. On a reproché à M. le ministre de l'agriculture d'avoir été un peu trop généreux pour le département qu'il représente au Sénat. On a vu dans la pluie d'or qui tombait sur les établissements de bienfaisance des Hautes-Pyrénées, une invitation à la valse pour le renou-

vement d'un mandat que l'on sollicite des électeurs. Ce n'est n'est pas tout. *Frontier*, le grand sire *Frontier*, le seul des *Frontier*, l'admirable *Frontier* vient d'être désigné pour le dépôt de Tarbes. On ne parlera plus, maintenant, de ces « veinards de Normands », à qui l'on a acheté pour 1.500.000 fr. de trotteurs. Le Midi a bougé et sous la menace d'une marche sur Paris, a obtenu un pur sang anglais de derrière les fagots.

Inutile de dire que les autres contrées réclament et demandent si les étalons qu'on devait acheter en Angleterre pour elles, ne sont pas partis pour le Transvaal. Comme toujours chacun plaide pour son cheval et fait penser à ce mot de M. le baron de Cornieu : « Mon Dieu ! qu'il serait agréable de s'occuper des chevaux si on n'avait pas affaire aux hommes ! »

On dit le plus grand bien de l'étalon que l'Europe entière nous a laissé ! Il a 3 ans, est par *Orme* et *Quetta*. Sa mère fille de *Bena or* et *Dourance*, une fille de *Rosicrucion*. *Orme* est fils de *Bena or* et d'*Angelica* une fille de *Galopin*. *Quetta* est donc « in bred » de *Bena or* et descend du côté de cet étalon, du côté paternel comme du côté maternel.

Frontier a couru deux fois à 2 ans. Cette année il a remporté le Derby d'Ascot s'élevant à 31.875 fr. Il a pris ensuite la quatrième place dans le Newmurethel-Stakes et la seconde derrière son compagnon de box *Flying* dans les Eclipses Stakes. Cette énumération nous amène à parler de la grande perte que l'élevage anglais vient de faire en la personne du duc de Westminster, enlevé pour ainsi dire au champ d'honneur en pleine vente de Newmarket. C'était un connaisseur éprouvé, un homme aimable qui savait aussi bien apprécier les hommes que les chevaux et a montré, en plusieurs circonstances, le grand cas qu'il faisait de nos écuries de course.

Son immense fortune revient à son petit-fils, actuellement au Cap, qui, il faut l'espérer, continuera au haras d'Eaton, les traditions qu'y a laissées le propriétaire de Doncaster, qu'il avait acheté 320.000 francs et qui a donné au turf tant d'illustres rejetons. Cap. Th. CHOPPIN.

La Femme et la Bicyclette

N'avez-vous jamais, cher lecteur, entendu faire autour de vous certaines réflexions, lorsqu'une dame passait à bicyclette ? Pour moi le cas s'est présenté souvent. Entre autres, un jour, sur le pont de la Guillotière, deux jeunes femmes traversaient le pont et j'entendis ceci : « Je n'ai rien vu de si vilain qu'une femme à bicyclette, c'est horrible ! » Qu'il y a-t-il donc de si « vilain » ? Je l'ai vainement cherché.

Une amazone est généralement admirée. Qu'a-t-elle de supérieur à une cycliste ? Je ne veux pas critiquer les amazones, loin de là. Je les admire autant que n'importe qui. J'ai toujours beaucoup aimé le cheval et envié ceux qui le montent bien, surtout quand le cheval est plus près du pur sang que du mulet. Mais cela ne m'empêche pas de m'extasier aussi devant une belle femme, roulant sur le pont de la Guillotière, au milieu des tramways, des camions, des fiacres et des autres véhicules, sans parler des humbles piétons.

Rien ne m'horripile tant qu'un préjugé. Or c'est un préjugé de trouver qu'une cycliste est vilaine. Demandez à ceux qui ont cette sottise opinion d'en donner les raisons : impossible ! Ils ne les connaissent pas eux-mêmes ; ils ne savent que vous répondre par cette phrase insignifiante : « C'est choquant ». Les causes de ce préjugé sont intéressantes à constater. Il y a d'abord la nouveauté de la chose, les femmes ont toujours monté à cheval, il y a dix ans à peine qu'elles vont à bicyclette. Or c'est un fait : toute nouveauté entraîne encore pendant longtemps après elle des nuées d'adversaires. En outre, le cheval suppose une fortune plus considérable ; de là une admiration qu'inspire le respect de la fortune. De plus, il y a considération morale : beaucoup de personnes iront voir, sans broncher, dans un café-concert de vingt-unième ordre, une femme vêtue d'un maillot souvent transparent mais se croiront obligées de rougir en voyant une femme avec des culottes bouffantes, uniquement parce que l'on voit la moitié de ses mollets ou plutôt la moitié de ses bas au milieu de la rue, et ces mêmes gens iront s'écriant partout que de pareilles mœurs sont pour la France un signe de décadence certaine. Enfin, qui le croirait ? Il y a la galanterie : certains ont peur que la femme se fatigue ! De pareils arguments sont puérils et ne méritent pour réponse qu'un haussement d'épaules.

Je prétends, au contraire, qu'une femme à bicyclette est jolie, que cet exercice développe la femme au point de vue purement esthétique. Prenons d'abord la toilette. Un chapeau ordinaire, un corsage collant parfaitement le buste depuis les hanches jusqu'au cou ; puis la culotte qui effarouche la pudeur de tant de personnes, culotte souvent remplacée par une jupe qui, d'ailleurs, est d'une incontestable utilité au point de vue hygiénique et qui donne à la femme un petit air conquérant qui ne lui va pas mal du tout. Une paire de bottines montantes serrant parfaitement la cheville et une partie du mollet complète le costume. Qu'y trouvez-vous de vilain, dans ce costume ? Pour ma part je le trouve très joli en lui-même, et pour peu que la femme sache bien le porter, il devient charmant.

Passons à la tenue. Je trouve qu'une femme solidement arbutée sur son guidon n'est pas si vilaine que cela. Elle a des mouvements gracieux qui cachent l'effort, lorsqu'elle pédale, vous ne voyez pas ses muscles se tendre disgracieusement et former des creux sur le mollet. Non seulement vous ne voyez pas l'effort, mais vous ne le sentez pas, il vous semble que la machine marche toute seule, que la femme n'a que la peine de la suivre, vous n'avez pas chez elle ce mouvement d'épaule qui se baissent et se lèvent à chaque coup de pédale avec un automatisme parfait. Non, la femme à bicyclette est belle.

J'irai plus loin ; la bicyclette fait ressortir un caractère de la femme. Je me souviens que l'été dernier j'allais tous les matins faire un tour au parc. Un jour, j'y rencontrais un officier supérieur avec sa fille tous deux à bicyclette ; quelques jours après, je les rencontrais à cheval ; j'ai été frappé de la différence. Si j'avais eu besoin de son aide, je l'aurais priée quand elle était à bicyclette, je n'aurais pas osé le faire quand elle était à cheval. C'est qu'en la voyant passer à bicyclette les joues teintées de cette rosée que donne l'air frais du matin, je croyais voir devant moi la bonté personnifiée, il y avait dans la physionomie ce je ne sais quoi qui attire la sympathie, qui supprime la timidité, comme il y avait dans ses formes la beauté qui tente l'artiste, la bicyclette fait ressortir la bonté de la femme comme le cheval fait ressortir sa grandeur.

Oh ! Je sais bien qu'il y a des exceptions ; on rencontre quelquefois certaines dames affectant d'imiter l'homme. Pour moi, cette affectation est affreuse : un homme est un homme, une femme est une femme ; l'homme a ses beautés, la femme a les siennes. Mais ces exceptions sont rares, la femme porte trop en elle-même l'instinct du beau pour se tromper à ce point.

En un mot, le sport est utile à la femme au point de vue esthétique, comme il lui est utile au point de vue physique et moral. J. HIRNET

SPECTACLES ET CONCERTS

Grand-Théâtre. — Ce soir, première représentation de *Jahel*.

Célestins. — A 8 h., *Le Régiment*.

Casino. — La revue continue avec le même succès. Rentrée de la nouvelle comédie.

Eldorado. — Spectacle varié. *La Sainte-Barbe*.

Cirque Rancy. — Ce soir, grande représentation de gala.

AVIS

Il n'y a pas de bonne Bicyclette sans pneumatique

Dunlop

Succursale DUNLOP, 39, rue Servient (avenue de Saxe) à LYON

QUOI DE PLUS SIMPLE ?

Avant d'acheter une bicyclette, que d'aller chez Mme veuve Doué, 7, rue de la Charité, à Lyon, qui vous montrera les incomparables Cycles, Motocycles et Voiturettes de la grande marque

GLADIATOR

Sa bicyclette Modèle Universel, à 275 fr., est sans rivale. Envoi du Catalogue sur demande.

L'Administrateur-Gérant : A. BURNICHON.

Imp. P. LEGENDRE & Cie, Lyon. — Anc. Maison A. Walmer.